



**SYSTEME DES NATIONS UNIES
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**



Plan Cadre des Nations Unies Pour l'Aide au Développement



République Centrafricaine

2007-2011

Avril 2006

Sommaire

Carte de la République Centrafricaine	i
La République Centrafricaine et les OMD	ii
Avant Propos	iii
Engagement de l'Equipe de Pays	iv
Liste des Acronymes et abréviations	v
Résumé analytique	vi
Section I – Introduction	1
1.1 Contexte	1
1.2 Processus de préparation de l'UNDAF	3
Section II – Les résultats dans les différents domaines de coopération	5
2.1 Les domaines de coopération	5
2.2 Priorités nationales et effets escomptés de la coopération	7
2.3 Stratégies de coopération	11
Section III – Estimations des besoins de ressources du programme	12
Section IV – Mise en œuvre du Programme	13
4.1 Approche basée sur les droits humains et les groupes vulnérables	13
4.2 Harmonisation des programmes	13
4.3 Programmes conjoints	13
4.4 Arrangements de coordination	14
Section V – Suivi et évaluation	15
ANNEXES	16
ANNEXE I – Matrices des résultats	17
ANNEXE II – Cadres de suivi et évaluation	24
ANNEXE III – Calendrier de suivi-évaluation pour le cycle de programme	36
ANNEXE IV – Estimation des besoins de ressources du programme	38

Carte de la République Centrafricaine



Map No. 4348 Rev. 2 UNITED NATIONS
January 2004

Department of Peacekeeping Operations
Geographic Section

La République Centrafricaine et les OMD

(Rapport national 2004)

Objectifs/cibles	Situation de 1990	Situation récente	Objectif 2015	Rythme annuel observé	Rythme annuel nécessaire	Les objectifs seront-ils atteints ?
1. Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim						
Réduire de moitié l'extrême pauvreté	62% (1992)	nd	31%			Ne sera pas atteint
Réduire de moitié la proportion des enfants ayant une insuffisance pondérale	23,2% (1995)	24,1% (2000)	12%	Progression de 0,8%	Baisse de 2,5%	Peut être atteint si des actions vigoureuses sont mises en place
2. Assurer une éducation primaire pour tous						
Taux Net de scolarisation dans le primaire	46%(1990)	62,7% (1995) et 42,7%(2000)	100%	Baisse de 0.7%	Augmentation de 5%	Difficilement réalisable
Taux d'alphabétisation de 15-24 ans	26%(1990)	39,1%(1996)	100%	8%	11%	Peut être atteint
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes						
Rapport fille/ garçon dans le primaire	0,64 (1989)	0,69 en 1995 et 0,69(2000)	1.00 (pour 2005)	0,7%	2,2%	Impossible pour 2005
Rapport fille/ garçon dans le secondaire	0,39 (1996)	0,41 (1995 et 0,6 (2000)	1.00	5%	6%	Possible
4. Réduire la mortalité infantile des moins de 5 ans						
Réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	212/1000 (1990)	157/1000 (1995) et 194/1000 (2000)	70/1000	Baisse de 1,7%	Baisse de 13 %	Possible avec des mesures exceptionnelles
5. Améliorer la santé maternelle						
Réduire de 3/4 le taux de mortalité maternelle	683/1000 (1988)	948/1000 (2000)	171 /1000	Progression de 3,2%	Baisse de 5%	possible
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies						
Stopper la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle	2,7% (1987)	14% (1998) et 15% (2001)	10%	Progression de 32,6%	Baisse de 1,8%	Possible avec des mesures exceptionnelles
Maîtriser le paludisme et d'autres maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	30,8% (1990)	42,5% (2001)	15,4%	Progression de 3,5%		possible
7. Garantir la durabilité de l'environnement						
Intégrer les principes de développement durable et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	11%	11%				possible
Réduire de ½ le % de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	92%	84%	46%			possible

Avant Propos

L'UNDAF, « Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement » a été conçu, dans le cadre de la Réforme des Nations Unies, pour garantir une plus grande synergie et complémentarité des interventions des agences du système des Nations Unies sur le terrain et accroître l'effet multiplicateur de leur contribution au développement des pays. Le présent Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la République Centrafricaine (UNDAF) constitue la réponse commune du Système des Nations Unies aux problèmes de développement du pays, identifiés au travers de plusieurs analyses communes de situation, notamment dans le cadre de l'élaboration des plans sectoriels du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et du suivi des progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Il constitue le cadre de planification des activités de développement du SNU en République Centrafricaine pour la période 2007-2011 et comprend un cadre logique de résultats, des stratégies communes de coopération, un mécanisme commun pour le suivi et évaluation et un cadre de ressources programmatiques.

Il représente également une étape importante dans la mise en œuvre du processus de programmation harmonisé des agences du système des Nations Unies en République Centrafricaine.

L'UNDAF 2007-2011 a été élaboré dans un contexte national, certes difficile pour la République Centrafricaine dont tous les indicateurs socio-économiques sont au plus bas, mais porteur d'espoir avec le retour à la légalité constitutionnelle et le rétablissement des institutions démocratiques.

Le défi commun pour le Gouvernement de la République Centrafricaine et l'Equipe de pays du Système des Nations Unies, sera de favoriser le renversement de la tendance afin que des progrès significatifs soient réalisés en vue d'approcher les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015.

Dans ce cadre, le système des Nations Unies, sur la base des priorités nationales ainsi que des leçons et enseignements tirés de la mise en œuvre de l'UNDAF 2004-2006, articulera ses interventions sur la période 2007-2011 autour de trois axes : le renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains, la poursuite du relèvement post conflit et la lutte contre la pauvreté ainsi que l'accélération de la lutte contre le VIH/SIDA.

A cet effet, le système des Nations Unies s'attachera à mettre en œuvre des stratégies visant au renforcement des capacités nationales afin d'assurer une appropriation rapide du processus de développement.

Le processus d'élaboration du présent document de l'UNDAF, auquel les cadres nationaux et le gouvernement ont apporté une importante contribution représente déjà un pas significatif dans cette direction.

La mise en œuvre de l'UNDAF dans les cinq années à venir s'effectuera dans le cadre du chantier plus vaste que constituera la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, auquel tous les partenaires au développement du pays apporteront leur contribution.

A cet égard, le système des Nations Unies confirme son engagement à rester à l'écoute des priorités nationales et à adapter à cet effet le cadre de ses interventions.



Sylvain MALIKO

Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale



Dr. Joseph Fombi

Coordonnateur a.i. du Système des Nations Unies

Engagement de l'Equipe de Pays

La République Centrafricaine s'est engagée avec conviction dans un processus tendant à renforcer la paix, la sécurité et la prospérité au bénéfice de tous ses citoyens, égaux en droits et en devoirs. Elle situe ses orientations politiques actuelles et les perspectives de son avenir économique et social dans l'esprit de la Déclaration du Secrétaire Général des Nations Unies en faveur du Développement, de la Sécurité et des Droits Humains ainsi que dans celui de la Déclaration du Millénaire et des huit objectifs de développement qui s'y rattachent et auxquels la République Centrafricaine souscrit pleinement.

Aussi, nous soussignés, Représentants des Agences du Système des Nations Unies constituant l'Equipe de Pays en République Centrafricaine, nous engageons à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités nationales en faveur de la lutte contre la pauvreté et de la promotion des autres paramètres fondamentaux du

développement humain que sont la santé, l'éducation, l'égalité des droits et des chances pour tous les citoyens sans distinction de race, de confession ou de sexe.

Nous nous engageons également, dans le respect du mandat de chacune des organisations que nous représentons, à mettre en œuvre le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement pour la République Centrafricaine, sous le leadership du Gouvernement et en collaboration avec les autres partenaires du Développement du pays, pour les trois domaines ci après :

- 1- Le renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains
- 2- La poursuite du relèvement post-conflit et la lutte contre la pauvreté
- 3- L'accélération de la lutte contre le VIH/SIDA



Général Lamine CISSE
Représentant Spécial du Secrétaire Général



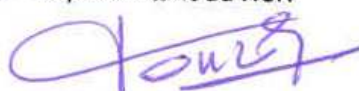
Dr Léodégal BAZIRA
Représentant de l'OMS



Mr Jean Charles DEI
Représentant du PAM




Mr Bruno GEDDO
Représentant du HCR



M. Louis PONZIO
Coordonnateur de l'ONUSIDA



Dr. Joseph FOUNBI
Représentant de l'UNICEF
Coordonnateur a.i.



Mr Basile TAMBASHE
Représentant de l'UNFPA



Mme Malika AKROUF
Chargée de Bureau PNUD



Mr. Mai Moussa ABARI
Représentant de la FAO

Liste des Acronymes et abréviations

APE	Association des Parents d'Elèves
ARV	Médicaments Anti Retroviraux
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BONUCA	Bureau des Nations Unies pour le Centrafrique
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire en Afrique Centrale
CNDDR	Commission Nationale de Démobilisation de Désarmement et de Réinsertion
CNLS	Comité National de Lutte contre le SIDA
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECVU/ECVR	Enquête sur les Conditions de vie des ménages en milieu urbain/rural
EVF/EMP	Education à la Vie Familiale/Education en Matière de Population
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
FEM	Fonds Energétique Mondial
FOSA	Formation Sanitaire
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IBW	Institutions de Bretton Woods
IEC	Information – Education – Communication
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OAC	Organisation à Assise Communautaire
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OEV	Orphelins et autres Enfants vulnérables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
ORSEC	Organisation des Secours
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RCA	République Centrafricaine
SNU	Système des Nations Unies
TNS	Taux net de scolarisation
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Résumé analytique

Au cours de la période 2007-2011, l'UNDAF constituera le cadre de référence des activités du Système des Nations Unies en République Centrafricaine. Il sera l'instrument essentiel qui doit permettre:

- une expression plus claire et une concentration plus étroite de l'aide au développement des Nations Unies en faveur de la RCA ;
- une cohérence accrue de l'aide fournie par le SNU ;
- des conditions plus favorables à la collaboration entre les agences des NU et les partenaires au développement ;
- une augmentation de l'efficacité et une réduction des coûts de transactions de la coopération avec le SNU ;
- le progrès du développement fondé sur les droits et sensible à l'égalité des sexes.

L'élaboration du présent UNDAF est le fruit d'un processus participatif de toutes les agences du SNU résidant en RCA, depuis la retraite de l'équipe pays sur le bilan de mise en œuvre de l'UNDAF 2004 - 2006 et la préparation du cycle de programmation 2007-2011 tenue à Bangui les 6 et 7 décembre 2005 jusqu'à la réunion stratégique conjointe du 7 avril 2006 placée sous le leadership du gouvernement.

Le présent UNDAF se fonde sur le DSRP en cours d'élaboration, les orientations politiques du Gouvernement, les politiques sectorielles, et les OMDs. Il se base également sur une appréhension partagée de la situation du pays qui, après une transition difficile a renoué avec l'ordre constitutionnel suite à la tenue d'élections libres en Juin 2005. En conséquence, les engagements des NU intègrent la situation humanitaire préoccupante et le défi du développement humain dans la perspective de la réalisation par le pays des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

L'UNDAF prend en compte ce contexte post conflit et la nécessité de procéder à la consolidation de la démocratie encore fragile tout en s'engageant résolument vers le rétablissement des équilibres macroéconomiques, le relèvement des indicateurs sociaux de base et l'accélération de la réponse au fléau du VIH/SIDA qui

constitue une menace sérieuse pour le développement du pays.

Il s'articule autour des 3 résultats suivants :

Résultat 1 : D'ici 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique où les droits humains sont respectés ; elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix

Résultat 2 : D'ici 2011, la tendance à la dégradation des indicateurs sociaux de base est inversée, la pauvreté est réduite, et le pays s'est engagé dans un processus de développement durable avec une pleine participation communautaire.

Résultat 3 : D'ici 2011, la transmission et l'impact du VIH/SIDA sont réduits par une appropriation nationale croissante et soutenue de la réponse à la pandémie.

Le choix de ces axes d'intervention repose également sur l'avantage comparatif collectif du SNU et la nécessité d'un positionnement stratégique au sein de la communauté de développement pour la réalisation des OMD. Le SNU aura une responsabilité collective vis à vis de ces résultats et devra œuvrer pour l'obtention de progrès mesurables avec le Gouvernement et les autres partenaires.

Ces 3 résultats ou Effets UNDAF ont été déclinés en 13 Effets programmes pays qui ont permis le positionnement des agences résidentes du SNU à travers 56 « Extrants ». L'UNDAF est ainsi bâti autour d'une matrice des résultats, comportant les 3 niveaux de résultats sus cités, avec les ressources prévisionnelles à mobiliser par chaque agence concernée, d'un cadre et d'un calendrier de suivi évaluation.

L'assistance des Nations Unies s'effectuera essentiellement à travers le renforcement des capacités nationales, le plaidoyer, les études et recherches. Le renforcement des capacités nationales en matière de collecte, d'analyse, de gestion et de diffusion des données socio-économiques est une stratégie centrale pour renseigner les indicateurs du suivi évaluation dans le contexte de la gestion axée sur les résultats.

Les thématiques comme le genre, la communication sont transversales et seront

prises en compte par chacun des axes de coopération. Certaines interventions de l'UNDAF seront concentrées dans des zones spécifiques sélectionnées sur la base de critères communs pour faciliter la coordination, l'approche programme et les programmes conjoints et/ou concertés en vue d'une plus grande efficacité et un meilleur impact des programmes. Dans cette perspective, les axes tels que le VIH/SIDA, le programme Orphelins et Enfants Vulnérables, et la participation communautaire sont retenus pour servir de base pour de futurs programmes conjoints.

La coordination générale de la mise en œuvre de l'UNDAF s'insèrera dans le cadre des dispositifs existants dans le pays en matière de coopération au développement

A ce stade, l'UNDAF se chiffre à environ 265.189 millions de dollars US dont près de 59.355 millions de US dollars, soit 22,4 % constituent des ressources « sûres » ou ordinaires des agences. Une stratégie efficace de mobilisation des ressources auprès des partenaires bi- et multilatéraux traditionnels et nouveaux, à rechercher, constitue donc un corollaire de la réussite du programme.

Section I – Introduction

1.1 Contexte

La République Centrafricaine a vécu, en particulier au cours des 10 dernières années, une longue période de régression sociale caractérisée par la non satisfaction des besoins primaires de sa population. Le pays a été classé au 171^{ème} rang sur 177 pays selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain pour 2005 et le revenu par tête d'habitant y est de l'ordre de 330 dollars US.

Dès 2003, l'équipe de pays du Système des Nations Unies (SNU) a jugé que l'UNDAF était l'instrument le plus approprié pour une réponse conjointe et concertée, dans un contexte socio-économique et politique post conflit et de transition, caractérisé par l'ampleur des besoins en matière de relèvement et reconstruction et par la rareté des ressources financières internes et externes du fait de la suspension de la plupart des programmes de coopération des partenaires de développement. Elle a ainsi pris l'initiative d'établir un premier Plan Cadre pour l'Aide au Développement (UNDAF) qui avait pour but d'assurer la coordination et de rechercher les synergies dans la mise en œuvre des actions des Agences actives dans le pays dans la période 2004 – 2006.

En 2005, la République Centrafricaine a été officiellement inscrite par le Groupe de Développement des Nations Unies (UNDG) comme faisant partie des pays pour lesquels le processus de la programmation est harmonisé, permettant ainsi une coordination plus étroite entre les agences du SNU et les autorités nationales dans la planification et l'utilisation efficace des ressources.

Compte tenu du contexte préélectoral et des contraintes de calendrier, un Bilan Commun de Pays n'a pas été élaboré. Cependant l'UNDAF 2007- 2011, objet du présent document, s'appuie en premier lieu sur les priorités nationales identifiées dans le cadre de l'élaboration en cours, par le Gouvernement, du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), en coopération avec les principaux bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale, la BAD,

les organismes du Système des Nations Unies et les partenaires bilatéraux. L'équipe de pays s'est également référée aux différents documents nationaux disponibles (Plan cadre stratégique de lutte contre le Sida, Plan national de développement sanitaire II, Plan d'action de la politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité ; Plan national de l'éducation pour tous, etc.), au Rapport sur l'évaluation des progrès de la République Centrafricaine vers l'atteinte des OMD (2004) et a établi une analyse de situation dont la synthèse est jointe en annexe.

Par ailleurs, la revue de la mise en œuvre de l'UNDAF 2004-2006, effectuée conjointement avec le gouvernement, a également permis à l'équipe pays, non seulement d'en tirer les leçons et enseignements pour mieux répondre aux défis du développement économique et social de la République Centrafricaine mais également, de valider avec les autorités nationales les grands axes de la coopération future avec le Système des Nations Unies.

L'analyse de situation a montré qu'après une transition difficile, instituée suite au changement de régime intervenu en mars 2003, qui s'est achevée en Juin 2005 avec la tenue d'élections libres et le retour à l'ordre constitutionnel, la République Centrafricaine doit à la fois faire face à une situation humanitaire qui reste préoccupante et relever le défi du développement humain dans la perspective de la réalisation par le pays des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En effet, dans ce contexte post conflit, le pays doit procéder à la consolidation de la démocratie encore fragile, s'engager résolument vers le rétablissement des équilibres macroéconomiques et poursuivre la sécurisation du territoire du fait de la persistance de poches à haut risque d'insécurité et d'affrontements armés dans le Nord du pays.

Les efforts déjà entrepris ne pourront être couronnés de succès sur le moyen et long terme, que si des mesures énergiques sont prises, dans des délais acceptables pour les populations, pour inverser les tendances longtemps négatives de la croissance et des indicateurs sociaux de base et s'approcher des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En effet, l'économie centrafricaine demeure encore largement dépendante du secteur primaire, qui contribue à lui seul pour plus de la moitié du PIB (55%) ; il est suivi du secteur tertiaire (32 % du PIB) et du secteur secondaire (13 % du PIB). Le taux de croissance du PIB est resté très faible depuis trois décennies, soit 0,4 % en moyenne, comparé à un niveau de croissance démographique estimé à 2,3 %, ce qui induit une perte de niveau de vie pour les populations. De 2000 à 2004, l'activité économique a connu un fort déclin, de 2,7 %, du fait des destructions, des pillages et de la paralysie de l'appareil de production consécutifs aux crises politico-militaires successives. Les productions agricoles ont connu une tendance à la baisse continue du fait de la désorganisation des circuits de production et de commercialisation et de l'exode des populations vers les centres urbains et les pays voisins engendrés par l'insécurité.

L'enclavement du pays, la faible qualité des infrastructures routières et des moyens de transport, la faiblesse des capacités de gestion et d'encadrement administratif, l'inexistence d'un cadre incitatif pour le développement de l'investissement privé et un système bancaire inefficace et absent dans les zones rurales ne favorisent pas l'épanouissement du secteur productif.

De manière plus générale, l'une des principales causes de la contre performance de l'activité économique est l'inexistence d'un cadre macro économique stable et soutenu par des politiques économiques cohérentes et un cadre institutionnel efficace.

En dépit des efforts entrepris par les autorités, la situation des finances publiques reste caractérisée par des déficits persistants et une incapacité à maîtriser les dépenses de l'Etat, en particulier les salaires des fonctionnaires qui souffrent d'importants arriérés. Le déficit chronique en ressources internes et externes pose également un problème crucial d'efficacité dans l'affectation des dépenses en direction des

secteurs sociaux prioritaires (éducation, santé et assainissement).

En effet, le recours à l'endettement comme palliatif quasi-unique à l'insuffisance des ressources a généré au fil des ans un surendettement de la République Centrafricaine, tandis que les difficultés de remboursement de la dette multilatérale et l'instabilité sociopolitique ont entraîné une suspension de la plupart des programmes entre le pays et les institutions de Bretton Woods. Le montant de l'aide publique par habitant a connu un net déclin passant de 86 dollars US en 1990 à 10 dollars US en 2003. De ce fait, le budget d'investissement, principal volet des dépenses publiques pouvant avoir un impact sur la lutte contre la pauvreté et la détérioration des conditions et du niveau de vie, s'est considérablement réduit.

A la faible gouvernance économique, s'expliquant par l'importance de la corruption et l'insuffisance des réformes au sein de l'administration publique, s'ajoutent la faiblesse des capacités des institutions démocratiques récemment créées, la détérioration de la performance de la justice et la persistance de l'insécurité et des cas de violations des droits humains. Autant de facteurs qui ont conduit à un appauvrissement généralisé.

En effet, le niveau de revenu réel par tête n'a jamais cessé de baisser, passant de 374 dollars à 331 dollars en 2004. Les conditions de vie des Centrafricains se sont considérablement détériorées. Le pays a connu un recul sans précédent du développement humain.

71% de la population centrafricaine vivait en 2003 en dessous du seuil de pauvreté ; la pauvreté étant plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain et les inégalités dans la distribution des revenus très importantes. En outre, 64% de Centrafricains n'arrivaient pas à satisfaire leurs besoins alimentaires de base d'où un risque important d'insécurité alimentaire.

Les indicateurs sociaux sont alarmants. L'espérance de vie du Centrafricain a chuté de 49 ans en 1988 à 42,7 ans en 2003. Le taux de mortalité maternelle est passé de 683 pour 100.000 naissances vivantes en 1988 à 1355 en 2003, un des taux les plus élevés en Afrique subsaharienne. Les taux de mortalité infantile (132‰) et infanto-juvénile (220‰) restent également élevés. La mauvaise prise en charge des urgences

obstétricales, la malnutrition chez l'enfant et la femme enceinte, le VIH/SIDA, la recrudescence du paludisme, devenue l'une des causes principales de la mortalité, et de la tuberculose, le faible accès aux infrastructures sanitaires, insuffisantes et vétustes, sont quelques-uns des facteurs explicatifs de cette situation. Il convient d'y ajouter un faible taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, combiné avec une forte dégradation de l'environnement, sources de maladies et de précarité.

Dans le domaine de l'éducation, la qualité de l'offre éducative est faible et caractérisée notamment par des taux élevés d'abandon et de redoublement, l'insuffisance des infrastructures scolaires, en particulier en milieu rural, et d'enseignants qualifiés. Le taux net de scolarisation est passé de 47,8% en 1988 à 40,7% en 2003. Tous ces indicateurs ne sont pas favorables à la réalisation des OMD. La parité n'a pas été atteinte ; malgré les efforts réalisés dans le cycle primaire le taux de scolarisation reste plus faible chez les filles (36,9% en 2003).

En dépit des textes, les inégalités entre les sexes restent persistantes dans tous les domaines et les femmes sont toujours victimes de violences.

La pandémie du VIH/SIDA constitue également un défi majeur de développement pour la République Centrafricaine dont le taux de prévalence de 15% en 2002 la place au 10^{ème} rang des pays les plus infectés au monde et au 1^{er} rang dans la sous région d'Afrique Centrale.

Ce contexte difficile expose la République Centrafricaine à un risque permanent de crises humanitaires liées aux catastrophes naturelles, notamment les inondations récurrentes, à l'insécurité dans l'arrière pays et à une situation sociale fragile.

Face à la multiplicité des problèmes auxquels fait face la République Centrafricaine, le processus de préparation de l'UNDAF a permis au système des Nations Unies de procéder aux choix des axes stratégiques d'interventions dans lesquels il dispose d'avantages comparatifs lui permettant de contribuer efficacement au développement économique et social du pays sur la période 2007-2011.

1.2 Processus de préparation de l'UNDAF

Parmi les principales étapes de la préparation de l'UNDAF, il convient de relever les actions suivantes :

- a. La retraite de l'équipe de pays du système des Nations Unies en RCA pour le Bilan de mise en œuvre de l'UNDAF 2004 - 2006 et la préparation du cycle de programmation 2007 - 2011 tenue à Bangui les 6 et 7 décembre 2005 : elle a permis au SNU de valider l'analyse de situation et les problèmes prioritaires auxquels le pays doit s'attaquer dans une perspective de développement humain durable.
- b. L'Atelier national pour la revue de l'UNDAF 2004 - 2006 et les orientations stratégiques de l'UNDAF 2007 - 2011 tenu le 9 Janvier 2006 à Bangui, sous la présidence du Ministre chargé de l'Economie et du Plan, en présence des Membres du gouvernement, des bailleurs de Fonds et de la Société civile : au cours de celui-ci un consensus s'est dégagé sur les grandes priorités et les axes d'intervention du SNU. Ces priorités ont été regroupées en trois domaines de coopération stratégiques qui sont le renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains, la poursuite du relèvement post-conflit et la lutte contre la pauvreté et l'accélération de la lutte contre le VIH/SIDA.

Ces priorités ont été consolidées au cours d'un processus de concertation et de validation qui a permis d'établir en fin de parcours une matrice de résultats détaillant les effets et produits attendus des programmes et projets de l'UNDAF
- c. En effet, à l'issue de cette rencontre, des groupes thématiques composés des fonctionnaires membres des groupes de travail sectoriels chargés de l'élaboration du DSRP, du secrétariat technique permanent du DSRP et des représentants des agences du SNU, ont été mis en place et ont tenu des séances de travail tout au long du mois de février 2006. L'implication des groupes sectoriels du

DSRP, qui ont contribué largement à la réflexion pour la détermination des questions économiques et sociales clefs et la définition des grands résultats attendus de la coopération future a permis de s'assurer de l'articulation entre l'UNDAF et le DSRP en cours d'élaboration.

- d. Une seconde retraite des Chefs d'Agence et principaux membres des groupes thématiques pour la consolidation des effets et extrants a été organisée le 18 Février 2006 à Bangui.

- e. Les travaux du groupe de travail restreint du SNU au cours du mois de mars 2006 ont permis de finaliser l'ensemble des documents.

Il a été convenu entre les membres de l'équipe de pays que la question du Genre sera prise en compte de façon transversale dans chacun des domaines de coopération, cependant certains produits y font référence de façon spécifique, et des indicateurs prévus à cet effet dans le cadre de suivi et évaluation.

Section II – Les résultats dans les différents domaines de coopération

2.1 Les domaines de coopération

Les trois domaines stratégiques de coopération ayant fait l'objet d'un consensus entre l'équipe de pays et le gouvernement en Janvier 2006 sont :

1. le renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains
2. la poursuite du relèvement post-conflit et la lutte contre la pauvreté
3. l'accélération de la lutte contre le VIH/SIDA.

L'expérience acquise lors de l'exercice UNDAF 2004 - 2006 a montré que le SNU dispose d'avantages comparatifs certains dans les domaines de coopération retenus qui tiennent compte du mandat des agences résidentes et non résidentes actives dans le pays et de la complémentarité avec les autres partenaires au développement du pays. En effet, l'expérience accumulée par l'équipe pays dans la recherche d'une coopération plus étroite et les effets substantiels acquis à ce jour peuvent être consolidés et permettre d'atteindre des résultats à même de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté de la République Centrafricaine et favoriser les progrès vers l'atteinte des OMD.

La démarche proposée devrait également permettre de prendre en charge les problèmes prioritaires vécus par la population centrafricaine, notamment les jeunes.

A cet égard, il est essentiel pour le SNU de poursuivre son appui en faveur de la consolidation du processus démocratique, de la protection des droits humains, du

renforcement de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion publique. Le renforcement des capacités nationales dans ces domaines, de concert avec le rétablissement de la paix et de la sécurité et la prévention des crises, constitue le socle sur lequel le développement de la République Centrafricaine peut être bâti.

Il s'agira également pour le SNU de poursuivre ses efforts pour contribuer au relèvement du pays après plus d'une décennie de crises et à la lutte contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie des populations dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'assainissement, dans le cadre d'un environnement protégé et durable, induisant ainsi une progression positive des indicateurs du développement humain.

L'impérieuse nécessité de juguler la pandémie du VIH/SIDA qui constitue une préoccupation majeure par son impact sur le développement actuel et futur du pays doit être également une des priorités du SNU et notamment en direction des jeunes adolescents et des adultes sexuellement actifs.

A cet effet, sur la base des aspirations et perspectives de développement du pays, telles qu'exprimées notamment dans le programme de politique générale du Premier Ministre, dans les analyses sectorielles du DSRP et les documents des consultations avec les bailleurs de fonds et des défis à relever, trois résultats attendus de l'UNDAF ont été identifiés pour guider les programmes pays des agences sur la période 2007-2011 :

Effets UNDAF 2007-2011

Renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains

EFFET ESCOMPTE UNDAF 1.

D'ici 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique où les droits humains sont respectés ; elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix

1.1 Les institutions démocratiques (législatif, exécutif, judiciaire et médiatique) jouent pleinement leur rôle de garants des principes démocratiques et du respect des droits fondamentaux les populations notamment les femmes et les groupes vulnérables participent effectivement à l'exercice de leurs droits.

1.2 La sécurité est rétablie et la paix consolidée sur l'ensemble du territoire national et les mécanismes de la gouvernance locale sont mis en place.

1.3 Le cadre macro-économique stable et l'environnement des affaires transparent et incitatif favorisent la création et le partage équitable de la richesse.

1.4 Les politiques et programmes nationaux sont formulés, suivis et évalués sur la base de données démographiques, sociales et économiques fiables

1.5 Le dispositif de prévention et de réponse aux catastrophes naturelles et aux conflits est établi

Poursuite du relèvement post-conflit et lutte contre la pauvreté

EFFET ESCOMPTE UNDAF 2

D'ici 2011, la tendance à la dégradation des indicateurs sociaux de base est inversée, la pauvreté est réduite, et le pays s'est engagé dans un processus de développement durable avec une pleine participation communautaire.

2.1 La sécurité alimentaire est améliorée et le niveau de pauvreté des ménages est réduit

2.2 Le niveau de santé est amélioré dans la population générale et plus particulièrement chez le couple mère-enfant et les adolescents

2.3 Les ressources naturelles et l'environnement sont protégés et préservés, l'accès de la population à l'eau potable, à l'assainissement de base et aux sources d'énergie en milieu rural est assuré et le partenariat avec le secteur privé développé.

2.4 Les niveaux de scolarisation et de réussite scolaire sont améliorés dans les conditions d'égalité des chances et d'équité

2.5 La participation des communautés au développement et au fonctionnement des infrastructures sociales est effective.

Accélération de la lutte contre le VIH/SIDA

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3

D'ici 2011, la transmission et l'impact du VIH/SIDA sont réduits par une appropriation nationale croissante et soutenue de la réponse à la pandémie

3.1 Les institutions nationales assurent effectivement le leadership (coordination, mobilisation et allocation des ressources nationales) dans la lutte contre le VIH/SIDA; les leaders d'opinion et les PVVIH suscitent l'adhésion de la société ; la société civile, les communautés locales et les jeunes multiplient les initiatives de soutien aux personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA

3.2 Les populations en âge d'activité sexuelle et les professionnels de santé adoptent des comportements préventifs ou à moindre risque et le stigma lié au VIH/SIDA est réduit au sein de la population en général

3.3 Les personnes infectées/affectées par le VIH/SIDA sont prises en charge adéquatement sur le plan psychosocial.

Pour chacun de ces effets attendus de l'UNDAF, les effets des programmes pays et leurs produits ainsi que le rôle des partenaires et les objectifs de mobilisation de ressources ont été définis et sont détaillés

dans les annexes sous forme de matrices des résultats (annexe 1). Ils font également l'objet d'une série d'indicateurs destinés à faciliter le suivi et l'évaluation et à mesurer les progrès accomplis (annexe 2).

2.2 Priorités nationales et effets escomptés de la coopération

2.2.1 Renforcement de la Gouvernance démocratique et du respect des droits humains

La mauvaise gouvernance, caractérisée notamment par la défaillance dans la gestion des affaires publiques et l'affaiblissement des institutions, a été identifiée dans le cadre du Dialogue National organisé en 2003, comme un des facteurs principaux à l'origine de la succession de crises traversées par la République Centrafricaine depuis plus d'une décennie. A la suite des changements politiques intervenus en 2003, la tenue d'élections législatives et présidentielles transparentes en mars et juin 2005 a permis de jeter les bases en vue de la consolidation de la légitimité constitutionnelle, de la démocratie, du respect des droits et des libertés civiles et du rétablissement de la sécurité. De nombreux efforts ont été entrepris par les autorités centrafricaines qui ont inscrit l'amélioration de la gouvernance parmi les éléments déterminants pour l'établissement d'une croissance économique soutenue et durable et la réduction de pauvreté.

Cependant, le processus démocratique est un processus continu qui doit être approfondi. Les institutions démocratiques qui sont appelées à remplir des fonctions importantes notamment en matière de contrôle et suivi de l'action gouvernementale, du rétablissement de l'état de droit, de la régulation de la démocratie participative, de la consolidation de la paix et de la réconciliation nationale sont de création récente et présentent d'importants déficits en termes de capacités.

La République Centrafricaine compte parmi les pays encore cités devant les instances internationales pour les dépassements aux droits humains. Dans ce cadre, de nombreux instruments internationaux n'ont pas été ratifiés tels que la Déclaration sur la protection des femmes et des enfants en période d'urgence et de conflit armé, la Déclaration sur l'élimination de la violence à

l'égard des femmes; le second protocole additionnel sur l'implication des enfants dans les conflits armés, la protection des personnes soumises à la détention ou à l'emprisonnement notamment la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Ces déficits ont comme conséquences la persistance des discriminations profondes vis-à-vis des femmes qui continuent de subir des traitements dégradants. Les violences physiques à leur égard restent répandues (violences conjugales, viols, excisions).

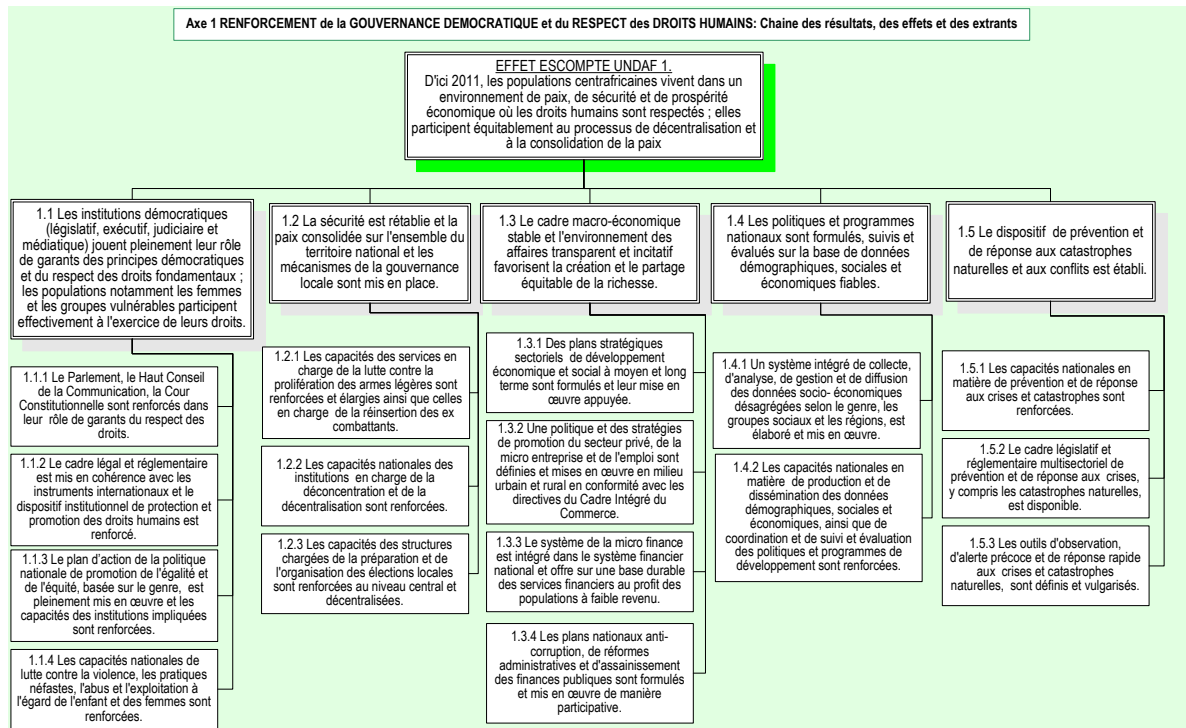
De même, des zones d'insécurité (actes de banditisme et mouvements de rébellion armée) persistent dans certaines régions du pays, notamment dans le Nord. Les priorités identifiées par le gouvernement en matière de gouvernance portent sur la consolidation de la paix, l'assainissement de l'environnement des affaires, la décentralisation en vue du renforcement de la participation des populations à la gestion des affaires, la transparence dans la gestion de l'Etat notamment par la lutte contre la corruption, considérée comme un frein au développement socio économique, et la réforme de l'administration publique et l'amélioration de la planification économique.

A la lumière des besoins, la réponse collective du SNU en matière de gouvernance visera l'instauration pour les populations centrafricaines d'un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique favorable au respect de leurs droits et à leur participation équitable au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix.

De manière plus spécifique, les actions des agences, fonds et programmes du SNU seront concentrées sur l'appui aux institutions démocratiques, en vue de la consolidation de l'état de droit et du respect des droits humains, et au renforcement des capacités nationales dans le domaine du rétablissement de la sécurité et du développement de la démocratie à l'échelle locale, de la mise en place des conditions de création et de partage équitable de la richesse, ainsi que de l'établissement d'un dispositif de renforcement des capacités en matière de prévention des crises et des catastrophes d'origine humaine ou naturelle.

A cet effet les effets des programmes pays ont été définis et sont résumés ci-après. Pour chacun d'entre eux, des produits et services spécifiques résultant de l'intervention du SNU ont été formulés afin de guider l'action des

agences, fonds et programmes en vue de l'atteinte de ces effets, conjointement avec les actions des autres partenaires.



2.2.2 Poursuite du relèvement post-conflit et lutte contre la pauvreté

Le retour à la légalité constitutionnelle en 2005 a ouvert la voie à de nouvelles perspectives pour la reconstruction de la République centrafricaine. Cependant la situation du pays démontre la difficulté de séparer le processus de son relèvement, après des années de crises et de conflits armés, de la lutte contre la pauvreté et la relance du développement.

Les conclusions du rapport National OMD 2004 montrent la faiblesse des progrès enregistrés par le pays dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Face à l'ampleur des défis à relever, les priorités exprimées par le gouvernement centrafricain sont multiples et visent en premier lieu l'amélioration des conditions de vie des populations par la réhabilitation des infrastructures de base, dont l'amélioration de l'accès des populations aux sources

d'énergie et à l'eau potable et la relance des secteurs productifs, parmi lesquels l'agriculture qui occupe 70% de la population et qui joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté (relance des cultures de rente, augmentation des productions vivrières et développement de l'élevage.).

Le gouvernement s'est également fixé comme priorités l'amélioration des indicateurs sociaux en matière de santé (notamment un accès amélioré des populations aux services de santé et la baisse de la mortalité infantile juvénile) et en matière d'éducation (relèvement du taux net de scolarisation au fondamental¹ à 60%, amélioration de la parité fille/garçon et réduction de la disparité géographique, responsabilisation des communautés et renforcement de leur participation dans le système éducatif etc.)

La contribution du SNU consistera à accompagner les autorités nationales centrafricaines afin que d'ici 2011 la tendance à la dégradation des indicateurs sociaux de base soit inversée, la pauvreté des ménages soit réduite et que la participation des communautés contribue au processus de

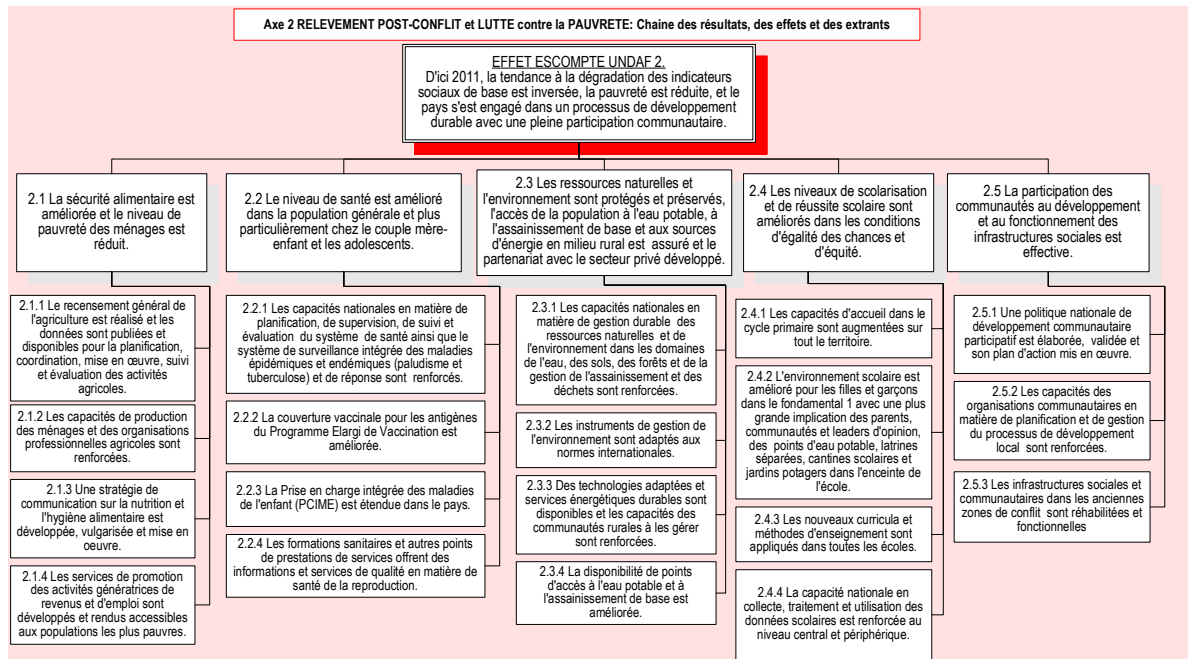
développement durable dans lequel le pays s'est engagé.

De manière plus spécifique, l'action collective et coordonnée du SNU sera articulée autour de l'appui aux efforts nationaux en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la réduction de l'extrême pauvreté par la reprise d'activités économiques viables par les populations les plus pauvres, en particulier dans les zones anciennement affectées par les conflits. Les populations centrafricaines actuellement déplacées ou réfugiées, du fait de la situation sécuritaire dans le Nord du pays, bénéficieront à leur retour des programmes d'appui formulés en faveur des groupes les plus vulnérables.

La réponse du SNU visera également à renforcer les capacités nationales en vue d'aider un plus grand nombre de populations

centrafricaines à bénéficier de services de santé de qualité, à scolariser équitablement les filles et les garçons, à préserver leur environnement, et à accéder aux services de base, notamment l'eau potable, l'assainissement et l'énergie en milieu urbain et rural. Dans ce cadre, le SNU appuiera la démarche participative mise en exergue par les autorités nationales qui vise à favoriser une forte implication des communautés locales dans l'amélioration de leur propre cadre et niveau de vie.

A cet effet, et compte tenu des interactions entre ces facteurs qui constituent des fondements incontournables de toute action en faveur de la réduction de la pauvreté et de la relance du développement, cinq effets de programmes pays ont été formulés ainsi que leurs produits, comme l'indique la chaîne des résultats ci-après.



2.2.3 Accélération de la lutte contre le VIH/SIDA

La République Centrafricaine est passée en deux décennies d'un taux de prévalence du VIH/SIDA de 2,6% en 1985 à environ 15% en 2003. Les tendances les plus critiques allant au-delà de 20% sont enregistrées dans certaines zones en milieu rural. Les jeunes et les adultes dans la tranche allant de 15 à 45 ans sont les plus affectés et en particulier les femmes. Le nombre d'enfants orphelins du VIH/SIDA est estimé à plus de 110.000.

La pandémie du VIH/SIDA, par son impact sur les conditions de vie des populations, sur les ressources humaines nationales et sur les secteurs productifs du pays, représente un défi majeur de santé et surtout de développement. A ce titre, le Gouvernement s'est fixé comme objectif de stopper la progression du VIH/SIDA et de réduire son impact sur la population.

Le SNU, déjà fortement mobilisé au cours des dernières années en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA, entend placer sa réponse

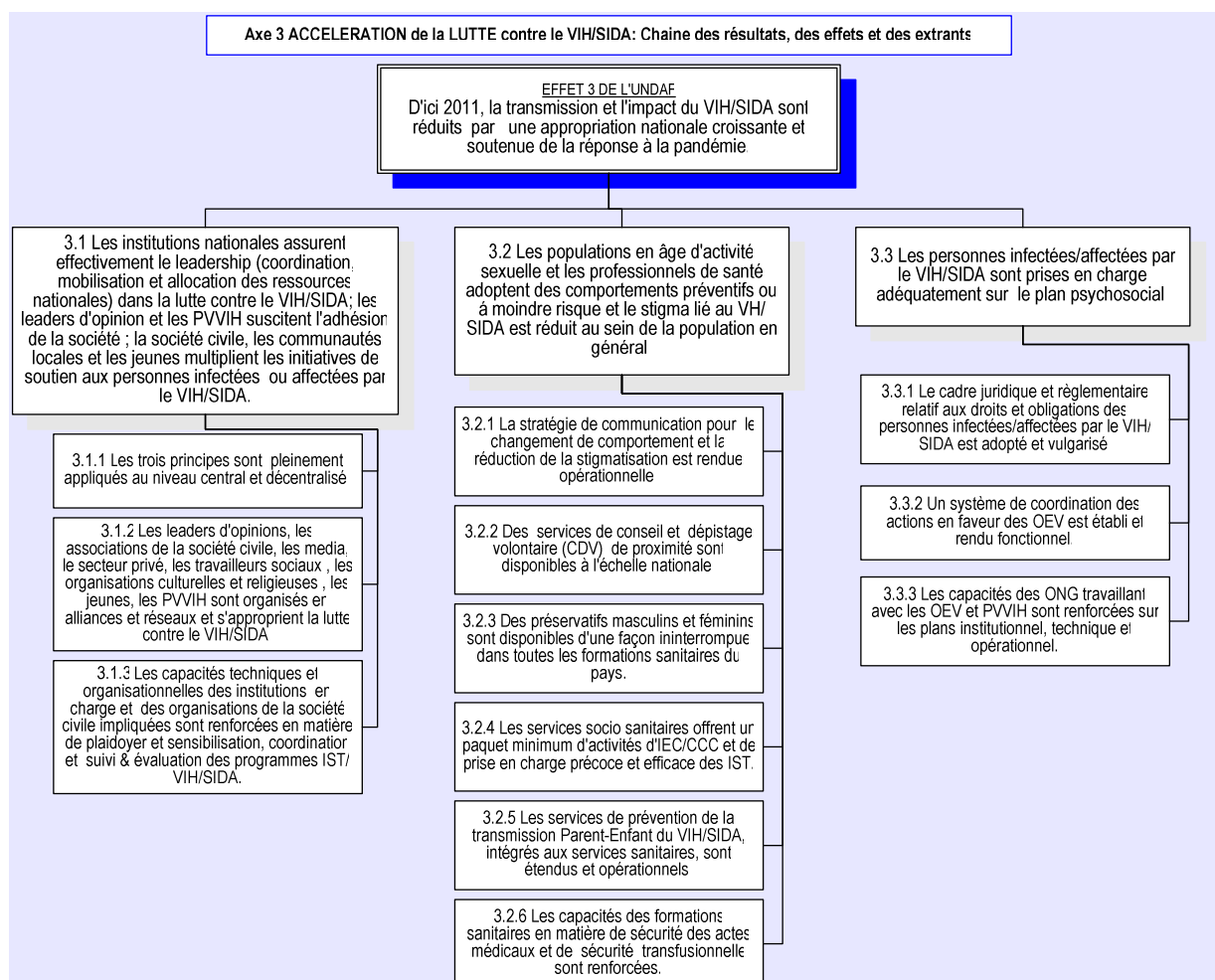
collective sous le signe de l'accélération de la lutte contre le SIDA au travers d'une appropriation nationale croissante, afin que d'ici 2011, la transmission et l'impact du VIH/SIDA soient réduits.

De manière plus spécifique, les interventions du SNU seront articulées autour de l'appui aux efforts nationaux en vue de la mise en œuvre des trois principes « Three Ones » : i) un seul cadre d'action pour le VIH/sida, servant de base à la coordination des efforts de tous les partenaires ; ii) une seule autorité nationale de coordination en matière de sida, disposant d'un mandat multisectoriel à base élargie ; iii) un seul système de suivi et d'évaluation convenu par pays.

Il s'agira pour le SNU de concentrer ses efforts sur le renforcement des capacités des

institutions nationales, municipales et locales, de la société civile et des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA afin de renforcer la réponse nationale face à l'épidémie. Le SNU entend également contribuer au changement de comportement des populations cibles et à la réduction du stigma par des actions visant le renforcement des capacités et services en matière de prévention. Le SNU s'attachera en outre à faciliter l'accès des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA, y compris les orphelins et autres enfants vulnérables, à une prise en charge psychologique et sociale adéquate permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de vie.

A cet effet, trois effets de programmes pays et leurs produits ont été formulés comme l'indique la chaîne de résultats ci-dessous.



2.3 Stratégies de coopération

L'ampleur des besoins dans le pays, notamment au regard des OMD dont les perspectives de réalisation sont faibles, imposent au SNU non seulement de rechercher en son sein les meilleures synergies et complémentarités, mais également de nouer des partenariats avec l'ensemble des acteurs du développement du pays.

A cet effet, et en étroite collaboration avec le Gouvernement, l'équipe de pays veillera à engager une dynamique de dialogue, de concertation et de collaboration continus autour des domaines de coopération et des modalités de concrétisation des effets décrits ci-dessus et détaillés dans la matrice des résultats figurant en Annexe 1. Celle-ci identifie, pour chacun des effets escomptés, les partenaires nationaux (institutions

gouvernementales, ONG nationales et internationales, société civile et secteur privé) et les partenaires extérieurs actuellement présents dans le pays.

Une attention particulière sera également accordée au renforcement des capacités nationales, en particulier en matière de planification et de programmation, en vue de la mise en œuvre des principes d'harmonisation et d'alignement pour une amélioration de la qualité de l'aide internationale et de ses capacités d'absorption par les pays. Dans ce cadre, les efforts du SNU s'effectueront conformément aux orientations du Plan d'Action du Groupe des Nations Unies pour le Développement en vue de l'application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Section III – Estimations des besoins de ressources du programme

Le processus de consolidation de l'UNDAF fait apparaître un besoin global de l'ordre de 265.189 millions de dollars US, à partir des estimations des agences pour l'exécution des programmes prévus pour la période 2007 - 2011.

A ce stade, près de 59.335 millions de US dollars soit 22,4% des montants attendus constituent des ressources sûres, provenant soit des allocations budgétaires régulières des différentes agences du SNU, soit de ressources déjà mobilisées auprès de partenaires traditionnels du pays.

Les montants prévisionnels ventilés selon chacun des effets de programmes et produits apparaissent dans la matrice des résultats et dans le tableau consolidé en annexe 4.

Il convient cependant de noter que les montants inscrits constituent des prévisions indicatives et que les allocations définitives seront déterminées dans les documents de programmes et projets spécifiques de chaque agence contribuant à l'atteinte des résultats de l'UNDAF. En outre, même si le document propose des aires d'intervention, leur mise en oeuvre dépendra des financements qui pourront être effectivement mobilisés.

Une stratégie efficace de mobilisation des ressources auprès des partenaires bi- et multilatéraux traditionnels du pays est par

conséquent le corollaire de la réussite du programme et devra être un exercice continu tout au long du cycle de programmation.

Des efforts de recherche de partenariats nouveaux seront entrepris, en accord avec les autorités nationales, notamment en direction du cadre sous-régional et régional, avec les institutions susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation du programme ainsi qu'en faisant davantage appel aux mécanismes de la coopération entre pays en voie de développement.

Parallèlement, l'UNDAF servira de référence pour des efforts constants de plaidoyer visant à accroître le montant des ressources disponibles pour la réalisation des programmes de coopération, ou le financement d'actions nouvelles qui apparaîtraient comme prioritaires au cours de sa mise en oeuvre. Le SNU valorisera à cet effet l'expérience pratique capitalisée en matière de coopération avec la République Centrafricaine.

Enfin, l'atteinte par la République Centrafricaine du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, qui pourrait intervenir en 2007, devrait également faciliter la reprise de programmes de coopération plus importants et servir ainsi de base à la relance socio-économique du pays.

Section IV – Mise en œuvre du Programme

4.1 Approche basée sur les droits humains et les groupes vulnérables

Les trois domaines de concentration de l'UNDAF situent l'action future du SNU dans une optique fondamentalement axée sur la préservation et le renforcement des droits humains : droit à la sécurité physique et à la sécurité alimentaire, droit à la santé, droit aux services sociaux de base, droit au respect des libertés individuelles et collectives, droit à l'égalité d'accès aux ressources publiques et des chances notamment entre les sexes.

Dans ce cadre, la dynamique engagée pour la mise en place des normes de bonne gouvernance et la garantie du respect des lois constitue une plate forme pour l'ensemble des autres actions, dont la finalité est l'amélioration du cadre et du niveau de vie des populations.

Parallèlement, et compte tenu du souci de privilégier une action ciblée en direction des groupes les plus vulnérables, certaines des interventions du SNU dans le cadre de l'UNDAF seront concentrées dans des zones d'intervention sélectionnées sur la base de critères communs, notamment dans les zones affectées par les conflits, ou les zones dans lesquelles la majorité des agences opèrent déjà, pour faciliter l'approche programme.

Par ailleurs, le principe de la démarche participative en vue d'une plus grande implication des bénéficiaires (notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, et du VIH/SIDA) sera mis en œuvre tant au plan de la conception des projets que de leur exécution.

4.2 Harmonisation des programmes

Au cours de la période 2007-2011, l'UNDAF constituera le cadre de référence des activités du SNU en République Centrafricaine

De manière plus spécifique, concernant les Agences membres du Comité Exécutif du Groupe de Développement des Nations Unies (PAM, PNUD, UNFPA et UNICEF), dont les cycles de programmation ont été harmonisés, les objectifs, cibles et stratégies d'action de leurs programmes de pays seront rattachés aux effets attendus et produits de l'UNDAF qui en constitueront les points d'ancrage.

Pour ces agences, le processus d'élaboration du document de programme de pays a été mené parallèlement de sorte qu'un processus de réflexion commune et de contribution réciproque s'est établi entre la mise en forme de l'UNDAF et la conception des documents de programmes de pays (DPP). Les interventions prévues dans ces documents de programme pays feront nécessairement référence à l'UNDAF et indiqueront explicitement la contribution des interventions à la réalisation des objectifs qui y sont arrêtés. Elles seront consignées dans les plans d'actions annuels destinés à les opérationnaliser.

4.3 Programmes conjoints

L'objet même de l'UNDAF étant, dans le cadre de la Réforme du Système des Nations Unies, de favoriser la mise en œuvre de programmes conjoints, la concertation et la recherche systématique de possibilités de coopération inter-agences a été privilégiée au cours de l'élaboration du document. La mise en œuvre

de programmes conjoints sera placée sous la responsabilité des agences leaders dans la réalisation des effets et produits de l'UNDAF. Les axes suivants ont été retenus pour servir de base de programmes conjoints. Il s'agit : i. du VIH/SIDA, ii. du programme Orphelins et enfants vulnérables, et iii. de la participation communautaire.

4.4 Arrangements de coordination

La coordination générale de la mise en œuvre de l'UNDAF s'insèrera dans le cadre des dispositifs existants dans le pays en matière de coopération au développement

A ce titre, un comité de pilotage sera mis en place par le Gouvernement et favorisera la poursuite d'un dialogue de haut niveau entre les autorités du pays et le SNU.

Cette coordination générale s'appuiera sur un réseau de groupes thématiques opérationnels, regroupant notamment les partenaires gouvernementaux, la société civile et les agences du SNU. Il convient de souligner que la participation des personnes ressources des groupes sectoriels, en charge de l'élaboration du DRSP, aux travaux des groupes thématiques ad hoc du SNU dans le cadre du processus de l'UNDAF a favorisé le développement d'une approche commune qui sera poursuivie jusqu'à la finalisation du

DSRP et étendue au suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF.

Concernant le Résultat 1 de l'UNDAF, un Groupe thématique Gouvernance, comprenant un groupe de travail sur la Protection, sera mis en place. Concernant le Résultat 2 de l'UNDAF, le Groupe thématique Relèvement post Conflit sera chargé de la Coordination générale de la mise en œuvre du Résultat 2 et sera composé de sous-groupes : Sécurité Alimentaire, Santé et Education.

Le Groupe thématique VIH/SIDA assurera la coordination du Résultat 3 de l'UNDAF. Un groupe transversal sur le Genre sera également institué.

Ces groupes thématiques, animés par les agences les plus concernées, rendront compte régulièrement de leurs travaux au Coordonnateur Résident.

Par ailleurs les équipes du SNU poursuivront leur participation aux mécanismes nationaux et cadres de concertation existant au sein des différents départements ministériels de leurs secteurs respectifs d'intervention.

Concernant la planification conjointe du travail des agences au quotidien, le Coordonnateur Résident organisera des réunions périodiques de coordination entre les Chefs d'Agences et favorisera une bonne circulation de l'information en direction des agences non résidentes concernées par des projets dans le pays.

Section V – Suivi et évaluation

Conformément aux directives, l'équipe de pays du SNU mettra en place un mécanisme de suivi-évaluation permettant de mesurer les progrès réalisés dans la réalisation des résultats de l'UNDAF, des résultats et produits correspondants des programmes des agences. Ce mécanisme tiendra compte des capacités et mécanismes de suivi existants tant au sein du SNU qu'au niveau national.

Dans ce cadre, les interventions du SNU prévoient explicitement le renforcement des capacités nationales en matière de collecte, d'analyse, de gestion et de diffusion des données socio-économiques, sur la période 2007-2011 de mise en œuvre de l'UNDAF.

L'équipe de pays s'est efforcée de définir dans le cadre de suivi-évaluation joint en annexe 2 un ensemble d'indicateurs précis et quantifiables ou objectivement mesurables qui pourront évoluer en fonction de la disponibilité de données plus précises.

Le plan de suivi-évaluation également joint en annexe 3 s'articule autour du calendrier des principales activités de suivi-évaluation des agences qui comprennent des études, enquêtes et évaluations qui permettront une actualisation régulière des indicateurs des OMD, l'organisation de missions conjointes

sur le terrain, des rapports et des revues. Le tableau de bord produit annuellement par le Ministère du Plan sera élargi et renforcé par l'inclusion d'un module droits humains et l'extension des modules VIH/SIDA et économique.

Les rapports relatifs aux OMD et le tableau de bord annuel seront des outils de référence pour mesurer l'impact des programmes sur le développement du pays et notamment la contribution correspondante du SNU, par le biais des résultats obtenus au cours de la réalisation des programmes issus de l'UNDAF.

Les groupes thématiques constitueront des leviers importants pour la coordination et permettront de faciliter les revues annuelles et finales de l'UNDAF qui seront organisées aux échéances appropriées par le SNU, en coopération avec le Gouvernement et les partenaires au développement concernés.

Compte tenu des travaux en cours en vue de la finalisation du DSRP, une attention particulière sera accordée au cours des revues annuelles à la vérification de la pertinence de la réponse du SNU, au travers des résultats attendus de l'UNDAF, par rapport aux priorités définies dans le document final du DSRP

ANNEXES

ANNEXE I – Matrices des résultats

Axe 1 Renforcement de la gouvernance démocratique et du respect des droits humains

Priorités nationales : Consolider la démocratie et la paix et protéger les droits humains, renforcer la sécurité, promouvoir la bonne gouvernance, la stabilité macro-économique et financière et les réformes structurelles et favoriser le développement du secteur privé.			
EFFET 1 de l'UNDAF D'ici 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique où les droits humains sont respectés ; elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix			
Effets des programmes	Extrants/ Produits	Rôle des partenaires	Objectifs de mobilisation ressources (millions USD) Ressources propres et à mobiliser (RM)
1.1 Les institutions démocratiques (législatif, exécutif, judiciaire et médiatique) jouent pleinement leur rôle de garants des principes démocratiques et du respect des droits fondamentaux ; les populations notamment les femmes et les groupes vulnérables participent effectivement à l'exercice de leurs droits. Contribution aux Objectifs du Millénaire : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8	1.1.1 (PNUD) Le Parlement, le Haut Conseil de la Communication et la Cour Constitutionnelle sont renforcés dans leur rôle de garants du respect des droits.	Gouvernement (Primature, Ministères Justice, Affaires sociales, Education Nationale, Economie et Plan, Droits de l'Homme, Réconciliation Nationale, Intérieur), Haut Commissariat aux Droits de l'Homme: Supervision, coordination et mise en œuvre, mobilisation de ressources. Parlement : Initiative et adoption des lois, contrôle de l'action gouvernementale. Haut Conseil de la Communication : cogestion de l'espace médiatique Cour Constitutionnelle : contrôle de la légalité constitutionnelle Tribunaux : application des lois	PNUD : 800 + 1500 (RM)
	1.1.2 (PNUD (L), UNICEF, HCR). Le cadre légal et réglementaire est mis en cohérence avec les instruments internationaux et le dispositif institutionnel de protection et promotion des droits humains est renforcé.		PNUD : 800 + 1500 (RM) UNICEF : 200 + 350 (RM) HCR
	1.1.3 (UNFPA (L), UNICEF, PNUD). Le plan d'action de la politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité, basée sur le genre, est pleinement mis en œuvre et les capacités des institutions impliquées sont renforcées.		UNFPA : 844 + 200 (RM) UNICEF : 200 + 350 (RM) PNUD
	1.1.4 (UNFPA, UNICEF). Les capacités nationales de lutte contre la violence, les pratiques néfastes, l'abus et l'exploitation à l'égard de l'enfant et des femmes sont renforcées.		UNFPA : 155 + 400 (RM) UNICEF : 400 + 450 (RM)
1.2: La sécurité est rétablie et la paix consolidée sur l'ensemble du territoire national et les mécanismes de la gouvernance locale sont mis en place. Contribution aux Objectifs du Millénaire : 1, 3, 5, 7	1.2.1 (PNUD). Les capacités des services en charge de la lutte contre la prolifération des armes légères sont renforcées et élargies ainsi que celles en charge de la réinsertion des ex combattants.	Gouvernement (Primature, Ministères Défense, Intérieur, Finances, Plan): sécurisation du territoire, coordination processus déconcentration et décentralisation, supervision et mise en œuvre CNDDR : coordination Banque Mondiale, MDRP, CEMAC, France, Chine, Union Européenne : Appui technique et financier ONG nationales : plaidoyer, mobilisation sociale	PNUD : 500 + 3000 (RM)
	1.2.2 (PNUD). Les capacités nationales des institutions en charge de la déconcentration et de la décentralisation sont renforcées.		PNUD : 500
	1.2.3 (PNUD). Les capacités des structures chargées de la préparation et de l'organisation des élections locales sont renforcées au niveau central et décentralisées.		PNUD : 200 + 4800 (RM)
1.3 : Le cadre macro-	1.3.1 (PNUD, UNFPA, UNICEF). Des plans stratégiques sectoriels de développement	Gouvernement (Ministères Economie et Plan, Finances et Budget, Ministères sectoriels) : Coordination, mise en	PNUD: 2500 +10000(RM) UNFPA : 100

<p>économique stable et l'environnement des affaires transparent et incitatif favorisent la création et le partage équitable de la richesse.</p> <p>Contribution aux Objectifs du Millénaire : 1,2,3,4,5,6,7,et 8</p>	<p>économique et social à moyen et long terme sont formulés et leur mise en œuvre appuyée.</p>	<p>œuvre, suivi et évaluation CCIMA : Mise en œuvre</p>	<p>UNICEF : 100 + 250 (RM)</p>
	<p>1.3.2 (PNUD (L), FAO). Une politique et des stratégies de promotion du secteur privé, de la micro entreprise et de l'emploi sont définies et mises en œuvre en milieu urbain et rural, en conformité avec les directives du Cadre Intégré du Commerce.</p>	<p>FMI, Banque Mondiale, BAD, Union Européenne, France, CEMAC : Appui technique et financier</p> <p>Organisations patronales et professionnelles du secteur privé : coordination et mise en oeuvre</p>	<p>PNUD: 500 + 3000 (RM)</p>
	<p>1.3.3 (PNUD). Le système de la micro finance est intégré dans le système financier national et offre sur une base durable des services financiers au profit des populations à faible revenu.</p>	<p>ONG nationales et internationales : plaidoyer, mise en œuvre</p> <p>Communautés : participation, exécution</p>	<p>PNUD: 1600 + 3400 (RM)</p>
	<p>1.3.4 (PNUD). Les plans nationaux anti-corruption, de réformes administratives et d'assainissement des finances publiques sont formulés et mis en œuvre de manière participative.</p>		<p>PNUD: 1500 + 3700 (RM)</p>
<p>1.4. Les politiques et programmes nationaux sont formulés, suivis et évalués sur la base de données démographiques, sociales et économiques fiables.</p> <p>Contribution aux Objectifs du Millénaire : 1,2,3,4,5,6,7,et 8</p>	<p>1.4.1 (PNUD (L), UNFPA, FAO, UNICEF, OMS). Un système intégré de collecte, d'analyse, de gestion et de diffusion des données socio-économiques désagrégées selon le genre, les groupes sociaux et les régions est élaboré et mis en œuvre.</p>	<p>Gouvernement (Ministères Plan et Ministères sectoriels): coordination, supervision et mise en œuvre</p> <p>BCR : coordination Banque Mondiale, CEMAC, France, Chine, Union Européenne : Appui technique et financier</p>	<p>PNUD 1000 + 2000 (RM) UNFPA : 725 + 1000 (RM) FAO UNICEF: 100 + 200 (RM) OMS</p>
	<p>1.4.2 (UNFPA (L), UNICEF, OMS) Les capacités nationales en matière de production et de dissémination des données démographiques, sociales et économiques, ainsi que de coordination et de suivi et évaluation des politiques et programmes de développement sont renforcées.</p>	<p>ONG nationales : plaidoyer, mobilisation sociale</p>	<p>UNFPA : 1050 (RR) UNICEF : 500 + 550 (RM) OMS</p>
<p>1.5. : Le dispositif de prévention et de réponse aux catastrophes naturelles et aux crises est établi</p> <p>Contribution aux Objectifs du Millénaire : 7</p>	<p>1.5.1 (PNUD (L), OCHA, OMS). Le cadre législatif et réglementaire multisectoriel de prévention et de réponse aux crises, y compris les catastrophes naturelles, est disponible.</p>	<p>Gouvernement (Primature, Ministères Défense, Affaires sociales, Intérieur), CNDDR, Haut commissariat des droits de l'homme : Planification, coordination, mise en œuvre, suivi et évaluation</p>	<p>PNUD : 3500 + 500 (RM) OCHA OMS</p>
	<p>1.5.2 (PNUD, UNICEF, OCHA, OMS, FAO). Les capacités nationales en matière de prévention et de réponse aux crises et catastrophes naturelles sont renforcées.</p>	<p>Université : Mise en œuvre de modules de formation sur la prévention des crises</p>	<p>PNUD : 500 + 1000 (RM) UNICEF : 250 + 200 (RM) OCHA OMS FAO</p>
	<p>1.5.3 (PNUD, UNICEF, OCHA, FAO, OMS). Les outils d'observation, d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises et catastrophes naturelles sont définis et vulgarisés.</p>	<p>ONG nationales et internationales : collecte d'informations, mise en œuvre de programmes d'interventions d'urgence</p>	<p>PNUD : 1500 (RM) FAO : 150 + 5000 (RM) OMS UNICEF : 250 + 300 (RM)</p>

Mécanisme de coordination et modalités de gestion des programmes : Le Groupe thématique Gouvernance assurera la coordination du Résultat 1. Il comprendra un sous groupe Protection. Le groupe thématique Gouvernance se réunira périodiquement pour suivre la mise en œuvre de ses différentes composantes. Les modalités de gestion des programmes seront définies par les agences en fonction des complémentarités et synergies recherchées en vue d'un plus grand impact de ces programmes. Avec les partenaires d'exécution, les modalités de gestion seront déterminées en fonction des résultats de la micro évaluation des capacités de ces partenaires.

Axe 2 Poursuite du relèvement post-conflit et lutte contre la pauvreté

Priorités nationales : Réduire la pauvreté et la faim, contribuer à l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance des centrafricains et à la qualité de leur vie, gérer, préserver et valoriser les ressources naturelles de façon à améliorer les conditions de vie des populations, assurer une scolarisation équitable de tous les enfants dans le primaire, favoriser la participation des communautés au processus de développement et prévenir les conflits .			
Effet 2 de l'UNDAF : D'ici 2011, la tendance à la dégradation des indicateurs sociaux de base est inversée, la pauvreté est réduite, et le pays s'est engagé dans un processus de développement durable avec une pleine participation communautaire.			
Effets des programmes	Extrants/ Produits	Rôle des partenaires	Objectifs de mobilisation ressources (millions USD) Ressources propres et à mobiliser (RM)
2.1. La sécurité alimentaire est améliorée et le niveau de pauvreté des ménages est réduit. Contribution aux Objectifs du Millénaire : 1	2.1.1 (FAO (L), PAM). Le recensement général de l'agriculture est réalisé et les données sont publiées et disponibles pour la planification, coordination, mise en œuvre, suivi et évaluation des activités agricoles.	Gouvernement (Ministères Développement Rural, Eaux & Forêts Chasse et Pêche, Santé - Affaires sociales - Communication, Economie et Plan, Finances et Budget) : Planification, coordination, mise en œuvre, suivi et évaluation.	FAO: 400 + 7000 (RM)
	2.1.2 (FAO (L), PAM). Les capacités de production des ménages et des organisations professionnelles agricoles sont renforcées.	CNDDR Institutions bancaires publiques et privées CCIMA et Chambre d'Agriculture	FAO : 2600 + 26700 (RM) PAM: 89 + 2413 (RM)
	2.1.3 (UNICEF-(L), PAM, FAO, OMS). Une stratégie de communication sur la nutrition et l'hygiène alimentaire adaptée au contexte national est développée, vulgarisée et mise en oeuvre.	Banque mondiale, MDRP, Union Européenne, BAD, BADEA, France, Chine : Appui technique et financier	UNICEF : 300 + 300 (RM) PAM : 2200 + 17800 (RM) FAO OMS
	2.1.4 (PNUD (L), FAO, UNFPA). Les services de promotion des activités génératrices de revenus et d'emploi sont développés et rendus accessibles aux populations les plus pauvres.	ONG Nationales, Associations paysannes et de développement local : plaidoyer, mise en oeuvre ONG internationales : mobilisation de ressources et mise en oeuvre	PNUD : 1000 + 4800 (RM) FAO: UNFPA: 250 + 900 (RM)
2.2. Le niveau de santé est amélioré dans la population générale et plus particulièrement chez le couple mère-enfant et les adolescents. Contribution aux Objectifs du Millénaire : 2, 3, 4, 5 et 6	2.2.1 (OMS (L) , UNFPA, UNICEF). Les capacités nationales en matière de planification, de supervision, de suivi et évaluation du système de santé ainsi que le système de surveillance intégrée des maladies épidémiques et endémiques (paludisme et tuberculose) et de réponse sont renforcés.	Gouvernement (Ministères Santé, Education Nationale, Affaires sociales, Economie, Plan et Coopération, Jeunesse, Défense et sécurité) : Planification, coordination, mise en œuvre, suivi et évaluation Fonds Mondial, Union Européenne, France : Appui technique et financier	OMS: 955 UNICEF : 700 + 800 (RM) UNFPA : 1600
	2.2.2 (UNICEF (L), OMS). La couverture vaccinale pour les antigènes du Programme Elargi de Vaccination est améliorée.	ONG nationales : mise en œuvre ONG internationales : mobilisation de ressources et mise en œuvre	UNICEF: 900+ 1600 (RM) OMS : 2264 (RM)
	2.2.3 (OMS (L), UNICEF). La Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) est étendue dans le pays.		OMS : 109 (RM) UNICEF: 550 + 800 (RM)
	2.2.4 (UNFPA (L),OMS,UNICEF). Les formations sanitaires et autres points de prestations de services offrent des informations et services de qualité en matière de santé de la reproduction.		UNFPA: 2162 + 1950 (RM) UNICEF : 450 + 600 (RM) OMS: 241 (RM)

2.3 Les ressources naturelles et l'environnement sont protégés et préservés, l'accès de la population à l'eau potable, à l'assainissement de base et aux sources d'énergie en milieu rural est assuré et le partenariat avec le secteur privé développé.	2.3.1 (PNUD (L), FAO, OMS). Les capacités nationales en matière de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement dans les domaines de l'eau, des sols, des forêts et de la gestion de l'assainissement et des déchets sont renforcées.	Gouvernement (Ministères Développement Rural, Eaux & Forêts Chasse et Pêche, Santé, Hydraulique Affaires sociales) : Planification, coordination, mise en œuvre, suivi et évaluation ENERCA : Appui technique et matériel pour l'élaboration des programmes	PNUD: 250 +2000 (RM) FAO: 330 OMS
	2.3.2 (PNUD). Les instruments de gestion de l'environnement sont adaptés aux normes internationales.	Union Européenne : Appui technique et financier à des programmes de conservation, protection et valorisation des ressources naturelles et plans d'aménagement forestier.	PNUD: 500
	2.3.3 (PNUD (L), FAO). Des technologies et services énergétiques durables sont disponibles et les capacités des communautés rurales à les gérer sont renforcées.	BAD : Appui technique et financier pour l'élaboration des programmes	PNUD : 1500 + 3500 (RM) FAO : 1500 (RM)
	2.3.4 U(NICEF (L), OMS) La disponibilité de points d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base est améliorée.	France, Chine : Appui technique et financier OAC, ONG nationales et internationales : mise en œuvre, développement de programmes de protection, aménagement, cofinancement et gestion des ressources.	UNICEF : 400+900 (RM) OMS
2.4. Les niveaux de scolarisation et de réussite scolaire sont améliorés dans les conditions d'égalité des chances et d'équité. Contribution aux Objectifs du Millénaire : 2 et 3	2.4.1 (UNICEF). Les capacités d'accueil dans le cycle primaire sont augmentées sur tout le territoire.	Gouvernement (Ministères : Education Nationale, Economie et Plan) Collectivités locales : Cofinancement	UNICEF: 650 + 800 (RM)
	2.4.2 (UNICEF (L), PAM, FAO, UNFPA). L'environnement scolaire est amélioré pour les filles et garçons dans le fondamental 1 avec une plus grande implication des parents, communautés et leaders d'opinion, des points d'eau potable, latrines séparées, cantines scolaires et jardins potagers dans l'enceinte de l'école.	France : Assistance technique et financière Association des parents d'élèves : Financement et gestion ONG nationales et internationales : mobilisation de ressources et mise en oeuvre	UNICEF : 800 + 800 (RM) PAM : 908 +10969 (RM) FAO : 200 (RM) UNFPA : 406
	2.4.3 (UNICEF, UNESCO, UNFPA). Les nouveaux curricula et méthodes d'enseignement sont appliqués dans toutes les écoles.		UNICEF : 500 + 600 (RM) UNFPA : 500
	2.4.4 (UNICEF, UNESCO). La capacité nationale en collecte, traitement et utilisation des données scolaires est renforcée au niveau central et périphérique.		UNICEF : 350 + 450 (RM) UNESCO

<p>2.5: La participation des communautés au développement et au fonctionnement des infrastructures sociales est effective.</p> <p>Contribution aux Objectifs du Millénaire : 1,2,3,4,5,6,7</p>	<p>2.5.1 (UNICEF (L), PNUD, PAM, FAO, UNFPA, OMS). Une politique nationale de développement communautaire participatif est élaborée, validée et son plan d'action mis en œuvre.</p>	<p>Gouvernement (Primature, Ministères Education Nationale, Economie et Plan, Affaires sociales, Développement Rural, Jeunesse, Eaux et Forêts), CNDDR : Planification, coordination, mise en œuvre, suivi et évaluation</p> <p>CCIMA, Chambre d'agriculture : Renforcement des capacités et mise en œuvre</p> <p>Banque Mondiale/MDRP, Union Européenne, France : appui technique et financier</p>	<p>UNICEF : 400 + 500 (RM)</p> <p>PNUD : 500 + 4000.(RM)</p> <p>PAM :pm</p> <p>FAO</p> <p>UNFPA : 200 + 400 (RM)</p> <p>OMS</p>
	<p>2.5.2 (PNUD (L), UNICEF,UNFPA,, FAO). Les capacités des organisations communautaires en matière de planification et de gestion du processus de développement local sont renforcées.</p>	<p>OAC/ONG nationales et internationales : Cofinancement et gestion</p>	<p>PNUD : 2000 (RM)</p> <p>UNICEF : 300 + 300 (RM)</p> <p>UNFPA : 100 (RM)</p> <p>FAO : 500 (RM)</p>
	<p>2.5.3 (PNUD (L), UNICEF). Les infrastructures sociales et communautaires dans les anciennes zones de conflit sont réhabilitées et fonctionnelles.</p>		<p>PNUD : 500 + 4000 (RM)</p> <p>UNICEF: pm</p>
<p><u>Mécanisme de coordination et modalités de gestion des programmes</u> : Le Groupe thématique Relèvement post conflit assurera la coordination du Résultat 2 et sera composé de sous-groupes techniques: Sécurité Alimentaire, Santé et Education. Ceux-ci se réuniront périodiquement pour suivre la mise en œuvre des différentes composantes du relèvement post-conflit et de la lutte contre la pauvreté. Des programmes conjoints seront identifiés et mis en œuvre par les agences en partenariat avec les autorités nationales. Les modalités de gestion des programmes seront définies par les agences en fonction des complémentarités et synergies recherchées en vue d'un plus grand impact de ces programmes. Avec les partenaires d'exécution, les modalités de gestion seront déterminées en fonction des résultats de la micro évaluation des capacités de ces partenaires.</p>			

Axe 3 Accélération de la lutte contre le VIH/SIDA

Priorités nationales : Réduire le taux de l'infection du VIH/SIDA et son impact sur la population.				
Effet 3 de l'UNDAF : D'ici 2011, la transmission et l'impact du VIH/SIDA sont réduits par une appropriation nationale croissante et soutenue de la réponse à la pandémie.				
Effets des programmes	Extrants/ Produits	Rôle des partenaires	Objectifs de mobilisation ressources (millions USD) Ressources propres et à mobiliser (RM)	
3.1 : Les institutions nationales assurent effectivement le leadership (coordination, mobilisation et allocation des ressources nationales) dans la lutte contre le VIH/SIDA; les leaders d'opinion et les PVVIH suscitent l'adhésion de la société ; la société civile, les communautés locales et les jeunes multiplient les initiatives de soutien aux personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA. Contribution aux Objectifs du Millénaire : 6	3.1.1 (PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS, PAM, ONUSIDA). Les « trois principes » sont pleinement appliqués au niveau central et décentralisé.	Gouvernement : CNLS : Planification, coordination, supervision et suivi et évaluation. Fonds Mondial, France, Union Européenne, Banque Mondiale : Appui technique et financier ONG/OAC nationales et ONG internationales : Plaidoyer, mobilisation de ressources, mise en œuvre	PNUD: 200 UNICEF : 200 + 350 (RM) OMS*:150 (RM) UNFPA: 375 PAM : 2774 + 45226 (RM) ONUSIDA	
	3.1.2 (PNUD, UNFPA, UNICEF, OMS, ONUSIDA). Les leaders d'opinions, les associations de la société civile, les media, le secteur privé, les travailleurs sociaux , les organisations culturelles et religieuses, les jeunes, les PVVIH sont organisés en alliances et réseaux et s'approprient la lutte contre le VIH/SIDA.			UNFPA: 500 PNUD: 4000 UNICEF: 400 + 500 (RM) OMS: 20 (RM) ONUSIDA:
	3.1.3 (PNUD (L), OMS, UNFPA, UNICEF, ONUSIDA). Les capacités techniques et organisationnelles des institutions en charge et des organisations de la société civile impliquées sont renforcées en matière de plaidoyer et sensibilisation, coordination et suivi & évaluation des programmes IST/VIH/SIDA.			PNUD: 3000 /Fonds Mondial: 800 OMS: 45 (RM) UNFPA 100 + 100 (RM) UNICEF: 150 + 200 (RM) ONUSIDA
3.2 : Les populations en âge d'activité sexuelle et les professionnels de santé adoptent des comportements préventifs ou à moindre risque et le stigma lié au VIH/SIDA est réduit au sein de la population en général. Contribution aux Objectifs du Millénaire : 6	3.2.1 (UNFPA, PNUD, UNICEF, OMS, PAM, ONUSIDA). La stratégie de communication pour le changement de comportement et la réduction de la stigmatisation est rendue opérationnelle.	Gouvernement : CNLS : Planification, coordination, supervision et S&E Fonds Mondial, France, Union Européenne, Banque Mondiale ; BAD : Appui technique et financier ONG/OAC nationales et ONG internationales : Plaidoyer, mobilisation de ressources, mise en œuvre	UNFPA: 375 + 900 (RM) PNUD: 100 UNICEF : 250 + 300 (RM) OMS : 50 (RM) PAM: 2073 + 11566 (RM) ONUSIDA	
	3.2.2 (OMS (L), PNUD, UNICEF, UNFPA, ONUSIDA). Des services de conseil et dépistage volontaire (CDV) de proximité sont disponibles à l'échelle nationale.			OMS : 125 (RM) PNUD/Fonds Mondial UNICEF :250 + 300 (RM) UNFPA: 263 + 300 (RM) ONUSIDA

* nb : les montants prévisionnels de ressources indiqués pour l'OMS portent sur 2 années budgétaires seulement.

	3.2.3 (UNFPA). Des préservatifs masculins et féminins sont disponibles d'une façon ininterrompue dans toutes les formations sanitaires du pays.		UNFPA : 750 + 500 (RM)
	3.2.4 (UNFPA (L), UNICEF, OMS). Les services socio sanitaires offrent un paquet minimum d'activités d'IEC/CCC et de prise en charge précoce et efficace des IST.		UNFPA: 250 +650 (RM) UNICEF : 350 + 400 (RM) OMS
	3.2.5 (UNICEF (L), OMS, PNUD, UNFPA, ONUSIDA). Les services de prévention de la transmission Parent-Enfant du VIH/SIDA, intégrés aux services sanitaires, sont étendus et opérationnels.		UNICEF : 500 + 650 (RM) OMS : 50 (RM) PNUD/Fonds Mondial:800 UNFPA: 100 (RM) ONUSIDA
	3.2.6 (OMS (L), UNICEF, PNUD). Les capacités des formations sanitaires en matière de sécurité des actes médicaux et de sécurité transfusionnelle sont renforcées.		OMS : 75 (RM) UNICEF: 150 + 100 (RM) PNUD/Fonds Mondial: 300
3.3. Les personnes infectées/affectées par le VIH/SIDA sont prises en charge adéquatement sur le plan psychosocial.	3.3.1 (UNICEF, OMS, UNFPA, ONUSIDA). Le cadre juridique et réglementaire relatif aux droits et obligations des personnes infectées/affectées par le VIH/SIDA est adopté et vulgarisé.	Gouvernement : CNLS : Planification, coordination, supervision et S&E Fonds Mondial, France, Union Européenne, Banque Mondiale ; BAD : Appui technique et financier	UNICEF : 150+ 100 (RM) OMS : 45 (RM) UNFPA : 20 PNUD: 200 ONUSIDA
Contribution aux Objectifs du Millénaire : 6	3.3.2 (UNICEF (L), PNUD, ONUSIDA). Un système de coordination des actions en faveur des OEV est établi et rendu fonctionnel.	ONG/OAC nationales et ONG internationales : Plaidoyer, mobilisation de ressources, mise en œuvre.	UNICEF: 400 + 450 (RM) PNUD: 600 ONUSIDA
	3.3.3 (UNICEF (L), OMS, PNUD, PAM). Les capacités des ONG travaillant avec les OEV et PVVIH sont renforcées sur les plans institutionnel, technique et opérationnel.		UNICEF : 500 + 650 (RM) OMS: 150 (RM) PAM: 349 + 6647 (RM) PNUD/ Fonds Mondial
<p><u>Mécanisme de coordination et modalités de gestion des programmes</u> : Le Groupe thématique VIH/SIDA assurera la coordination du Résultat 3. Des sous-groupes techniques seront constitués et se réuniront périodiquement pour suivre la mise en œuvre des différentes composantes de la lutte contre le VIH/SIDA. Des programmes conjoints seront identifiés et mis en œuvre par les agences en partenariat avec les autorités nationales. Les modalités de gestion des programmes seront définies par les agences en fonction des complémentarités et synergies recherchées en vue d'un plus grand impact de ces programmes. Avec les partenaires d'exécution, les modalités de gestion seront déterminées en fonction des résultats de la micro évaluation des capacités de ces partenaires.</p>			

ANNEXE II – Cadres de suivi et évaluation

Axe 1 : Cadre de suivi et évaluation

Résultats de l'UNDAF	Indicateurs et bases de référence	Sources de vérification	Risques et hypothèses
EFFET UNDAF 1. D'ici 2011, les populations centrafricaines vivent dans un environnement de paix, de sécurité et de prospérité économique où les droits humains sont respectés ; elles participent équitablement au processus de décentralisation et à la consolidation de la paix	<p><u>Données de base:</u> Persistance de poches d'insécurité Faible croissance économique 71,3% de la population en dessous du seuil de pauvreté Participation effective des femmes aux élections 11 femmes députés sur 105 Nomination des administrateurs locaux</p> <p><u>Indicateurs :</u> Taux de croissance économique % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté Participation équitable des hommes et des femmes dans les instances de décision</p>	Rapport du Coordonnateur Résident Comptes nationaux Rapports d'enquêtes ECVR/ECVU (PNUD) Décrets de nomination	Persistance de l'insécurité Contrainte budgétaire Pesanteurs socioculturelles Réponses institutionnelles insuffisantes
1.1 Les institutions démocratiques (législatif, exécutif, judiciaire et médiatique) jouent pleinement leur rôle de garants des principes démocratiques et du respect des droits fondamentaux ; les populations notamment les femmes et les groupes vulnérables participent effectivement à l'exercice de leurs droits.	<p><u>Données de base:</u> Institutions nouvellement mises en place Faible recours des populations au système judiciaire Fortes iniquités et inégalités de genre Faible connaissance des droits des femmes et des enfants</p> <p><u>Indicateurs:</u> Nombre de violations des droits humains enregistrées Nombre de plaintes et recours en justice Perception des populations sur le respect des DH et des principes démocratiques Taux de représentation des femmes dans les instances de décision</p>	Rapports FIDH RNDH (PNUD) Rapport sur la participation des femmes (UNFPA) Rapport d'analyse de la situation de la mère et de l'enfant	
1.1.1. Le Parlement, le Haut Conseil de la Communication, la Cour Constitutionnelle sont renforcés dans leur rôle de garants du respect des droits.	<p><u>Données de base:</u> 80% des membres des institutions nouvellement élus ou nommés Faible capacité opérationnelle des institutions</p> <p><u>Indicateurs:</u> Nombre de projets de lois initiés et votés par les députés Nombre de décisions de la Cour Constitutionnelle Nombre d'actes initiés ou pris par le HCC</p>	Rapports de sessions Arrêts de la Cour constitutionnelle Rapport du HCC Rapports de suivi et évaluation des projets (agences)	
1.1.2. Le cadre légal et réglementaire est mis en cohérence avec les instruments internationaux et le dispositif institutionnel de protection et promotion des droits humains est renforcé.	<p><u>Données de base:</u> De nombreux instruments internationaux de protection des droits humains non ratifiés Grand nombre de textes nationaux non mis en conformité avec les standards internationaux Faibles capacités institutionnelles en matière de Droits Humains</p> <p><u>Indicateurs:</u> Nombre d'instruments internationaux relatifs aux DH ratifiés Nombre de textes de loi et dispositions réglementaires mis en conformité avec les standards internationaux Nombre de structures renforcées et fonctionnelles</p>	Rapports de sessions de l'Assemblée nationale Lois, décrets, arrêtés et ordonnances Rapports de suivi-évaluation des projets (agences)	

1.1.3. Le plan d'action de la politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité, basée sur le genre, est pleinement mis en œuvre et les capacités des institutions impliquées sont renforcées.	<p><u>Données de base :</u> Document de politique nationale validé Faibles capacités institutionnelles</p> <p><u>Indicateurs :</u> Taux de mise en œuvre du plan d'action Nombre de structures renforcées</p>	Rapport de mise en œuvre du plan d'action Rapports de revues annuelles (agences)	
1.1.4 Les capacités nationales de lutte contre la violence, les pratiques néfastes, l'abus et l'exploitation à l'égard de l'enfant et des femmes sont renforcées.	<p><u>Données de base :</u> Persistance des violences à l'égard des femmes et des enfants Faibles capacités institutionnelles</p> <p><u>Indicateurs</u> Nombre de structures renforcées Nombre de cas de violences rapportés à la police et référés à la justice</p>	Rapports d'activités des ONG de défense des droits humains Rapports de revues annuelles (agences) Décrets, arrêtés et ordonnances	
1.2: La sécurité est rétablie et la paix consolidée sur l'ensemble du territoire national et les mécanismes de la gouvernance locale sont mis en place.	<p><u>Données de base:</u> Existence de poches d'insécurité Recommandations du Dialogue National 45.000 Centrafricains réfugiés Loi de 1995 sur la décentralisation Un programme de DDR en cours</p> <p><u>Indicateurs:</u> Nombre de réfugiés centrafricains rapatriés Nombre d'ex-combattants réinsérés Elections locales tenues</p>	Rapports de mise en œuvre des programmes (agences) Rapports du HCR Textes officiels	Persistance de l'insécurité Instabilité des structures administratives de prise en charge Contraintes budgétaires pour l'organisation des élections
1.2.1 : Les capacités des services en charge de la lutte contre la prolifération des armes légères sont renforcées et élargies ainsi que celles en charge de la réinsertion des ex combattants.	<p><u>Données de base:</u> Faibles capacités institutionnelles Plus de 50.000 armes légères en circulation illicite</p> <p><u>Indicateurs:</u> Nombre d'institutions renforcées Nombre d'armes légères récupérées/sous contrôle</p>	Rapports du CNDDR Rapports d'étape des programmes	
1.2.2 : Les capacités nationales des institutions en charge de la déconcentration et de la décentralisation sont renforcées.	<p><u>Données de base:</u> Loi de 1995 sur la décentralisation Décentralisation non effective Etat des lieux disponible Faibles capacités institutionnelles</p> <p><u>Indicateurs:</u> Dispositif institutionnel fonctionnel Existence d'un schéma directeur</p>	Textes officiels Rapports des programmes	
1.2.3 : Les capacités des structures chargées de la préparation et de l'organisation des élections locales sont renforcées au niveau central et décentralisé.	<p><u>Données de base:</u> Toutes les collectivités locales et municipalités sont dirigées par des instances nommées</p> <p><u>Indicateurs :</u> Structures en charge des élections renforcées Conseillers municipaux élus</p>	Rapport des programmes Textes officiels	

<p>1.3 : Le cadre macro-économique stable et l'environnement des affaires transparent et incitatif favorisent la création et le partage équitable de la richesse.</p>	<p><u>Données de base:</u> Instabilité du cadre macroéconomique Climat des affaires peu sécurisant Déséquilibre budgétaire structurel Faible taux d'investissement public et privé Faible niveau du PIB</p> <p><u>Indicateurs:</u> PIB Taux d'inflation Taux d'investissement IDH Solde primaire (hors dons)</p>	<p>Comptes nationaux RMDH Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)</p>	<p>Instabilités des structures gouvernementales</p> <p>Difficultés de coordination interministérielle</p> <p>Difficulté de mise en cohérence des interventions vis à vis des partenaires du développement</p> <p>Contraintes budgétaires</p>
<p>1.3.1 : Des plans stratégiques sectoriels de développement économique et social à moyen et long terme sont formulés et leur mise en œuvre appuyée.</p>	<p><u>Données de base:</u> Plans sectoriels non axés sur les OMD DSRP en cours d'élaboration</p> <p><u>Indicateurs:</u> Nombre de plans sectoriels à moyen et long terme axés sur les OMD Montant des ressources mobilisées</p>	<p>Rapports des investissements publics du SP/DSRP Rapports de suivi de la Direction Générale de l'Economie et de la Planification du Développement Rapport des départements sectoriels</p>	<p>Difficultés de coordination intersectorielle</p> <p>Insuffisance de concertation avec la société civile</p>
<p>1.3.2 : Une politique et des stratégies de promotion du secteur privé, de la micro entreprise et de l'emploi sont définies et mises en œuvre en milieu urbain et rural en conformité, avec les directives du Cadre Intégré du Commerce</p>	<p><u>Données de base:</u> Faiblesse des capacités institutionnelles matière de promotion du secteur privé Faible taux de survie des entreprises</p> <p><u>Indicateurs:</u> Structures de promotion du secteur privé et de l'emploi opérationnelles Nombre d'entreprises créées Nombre d'emplois créés Nombre et niveau des facilités fiscales pour les investisseurs</p>	<p>Textes officiels Rapports de la Chambre de Commerce Greffes du Tribunal de Commerce Données statistiques de l'ACFPE Code des investissements</p>	
<p>1.3.3 : Le système de la micro finance est intégré dans le système financier national et offre sur une base durable des services financiers au profit des populations à faible revenu.</p>	<p><u>Données de base:</u> Faible accès des populations aux services Offre de services limitée (2 institutions agréées par la COBAC) Faibles capacités institutionnelles</p> <p><u>Indicateurs:</u> Nombre d'institutions agréées Taux de recouvrement des crédits Nombre d'institutions renforcées Nombre de clients Stratégie nationale disponible</p>	<p>Rapports de la COBAC Rapports UCACEC Rapports des programmes</p>	
<p>1.3.4 : Les plans nationaux anti-corruption, de réformes administratives et d'assainissement des finances publiques sont formulés et mis en œuvre de manière participative.</p>	<p><u>Données de base:</u> Corruption reconnue comme un obstacle au développement Faible réponse nationale à la corruption Méconnaissance des règles et procédures dans l'administration publique Faible maîtrise de l'effectif des agents de l'Etat</p> <p><u>Indicateurs:</u> Dispositif institutionnel de lutte contre la corruption fonctionnel Fichier unique de référence des agents de l'Etat opérationnel Nombre de structures administratives renforcées</p>	<p>Textes officiels Rapports des institutions nationales Rapports des programmes</p>	

<p>1.4. Les politiques et programmes nationaux sont formulés, suivis et évalués sur la base de données démographiques, sociales et économiques fiables.</p>	<p><u>Données de base:</u> Données de référence sur la population disponibles Données non actualisées/non disponibles dans de nombreux domaines Inexistence du système national d'information intégré</p> <p><u>Indicateurs:</u> Système national d'information intégré Systèmes sectoriels d'information actualisés</p>	<p>Document de stratégie nationale de développement de la statistique Rapports du SP/DSRP Annuaire statistiques sectoriels</p>	<p>Difficultés de mobilisation de ressources</p> <p>Difficultés de remboursement</p> <p>instabilité des structures administratives en charge</p>
<p>1.4.1 : Un système intégré de collecte, d'analyse, de gestion et de diffusion des données socio-économiques désagrégées selon le genre, les groupes sociaux et les régions, est élaboré et mis en œuvre.</p>	<p><u>Données de base:</u> Absence d'un système de suivi et évaluation des politiques et programmes Insuffisance de publication régulière d'informations désagrégées.</p> <p><u>Indicateurs:</u> Dispositif institutionnel fonctionnel Diffusion régulière des tableaux de bord Nombre de secteurs disposant de cadres de dépenses à moyen terme Nombre de départements utilisant Dev'Info</p>	<p>Annuaire et bulletins statistiques Rapports SP/DSRP Rapports des programmes (agences)</p>	<p>Insuffisance des capacités humaines et techniques de la Société civile</p> <p>Difficultés de coordination intersectorielle</p>
<p>1.4.2 : Les capacités nationales en matière de production et de dissémination des données démographiques, sociales et économiques, ainsi que de coordination et de suivi et évaluation des politiques et programmes de développement sont renforcées.</p>	<p><u>Données de base :</u> Faible disponibilité des données désagrégées par sexe et par âge, par région Faibles capacités institutionnelles</p> <p><u>Indicateurs :</u> Bases de données sectorielles désagrégées par sexe Nombre d'institutions renforcées Système d'information géographique des données démographiques, sociales et économiques fonctionnel</p>	<p>Publications du BCR Rapports des programmes Rapports d'enquêtes Annuaire statistiques sectoriels</p>	<p>Contraintes budgétaires</p>
<p>1.5 : Le dispositif de prévention et de réponse aux catastrophes naturelles et aux conflits est établi</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Absence de mécanisme de prévention et de réponse aux catastrophes naturelles et humaines</p> <p><u>Indicateur :</u> Observatoire d'alerte précoce mis en place</p>	<p>Rapports des institutions nationales Rapports des organisations internationales multilatérales concernées Rapport d'écoute des médias Publication de la presse écrite</p>	<p>Contraintes financières</p> <p>Insuffisance des capacités humaines et techniques au sein des administrations concernées</p>
<p>1.5.1.: Le cadre législatif et réglementaire multisectoriel de prévention et de réponse aux crises, y compris les catastrophes naturelles, est disponible.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Absence de cadre légal et réglementaire de prévention et réponse aux crises et catastrophes</p> <p><u>Indicateurs :</u> Textes légaux et réglementaires adoptés</p>	<p>Rapports d'activités des structures concernées</p>	
<p>1.5.2. Les capacités nationales en matière de prévention et de réponse aux crises et catastrophes sont renforcées.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Faibles capacités de prévention, et des réponses aux crises et catastrophes</p> <p><u>Indicateurs :</u> Nombre de structures renforcées Nombre de victimes secourues</p>	<p>Rapports d'activités des structures concernées</p>	
<p>1.5.3. : Les outils d'observation, d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises et catastrophes naturelles, sont définis et vulgarisés.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Absence de d'outils d'observation, de prévention et réponse aux crises et catastrophes</p> <p><u>Indicateurs :</u> Plans ORSEC</p>	<p>Rapports d'activités des structures concernées</p>	

Axe 2 : Cadre de suivi et évaluation

Résultats de l'UNDAF	Indicateurs et bases de référence	Sources de vérification	Risques et hypothèses
EFFET 2 : D'ici 2011, la tendance à la dégradation des indicateurs sociaux de base est inversée, la pauvreté est réduite, et le pays s'est engagé dans un processus de développement durable avec une pleine participation communautaire.	<p><u>Données de base:</u> Espérance de vie en baisse de 49 ans en 1988 à 43 ans en 2003 71,3% des Centrafricains vivant en dessous du seuil de pauvreté Forte mortalité maternelle : (1355 /100.000 en 2003). Forte mortalité infanto-juvenile (220/1000) Fort taux de malnutrition (insuffisance pondérale 24,2%) Faible taux net de scolarisation: (40,7%) Faible participation communautaire due aux conflits</p> <p><u>Indicateurs</u> % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté Taux de mortalité maternelle Taux de mortalité infantile Taux de malnutrition (insuffisance pondérale) Taux net de scolarisation Nombre d'OAC actives</p>	<p>Recensement général de la population Projections démographiques Rapports national et sectoriels d'exécution du plan national/DSRP Rapports FAO et autres organisations internationales MICS</p>	<p>Persistance de l'insécurité dans certaines zones</p> <p>Contraintes de financement</p> <p>Instabilité des structures administratives en charge</p> <p>Contraintes de financement</p> <p>Insuffisance de capacités humaines et techniques au sein des administrations en charge</p>
2.1. La sécurité alimentaire est améliorée et le niveau de pauvreté des ménages est réduit.	<p><u>Données de base:</u> Absence d'autosuffisance alimentaire. Baisse des rendements et des superficies emblavées Réduction du cheptel bovin 64% des ménages consomment moins de 2400 Kcal/jour Faibles revenus des ménages Forte insuffisance pondérale (24,2%)</p> <p><u>Indicateurs:</u> Taux de rendement vivrier Taux d'emblavement Pourcentage des ménages consommant moins de 2400Kcal/jour équivalent-adulte Nombre de cheptel Taux de malnutrition (insuffisance pondérale) Revenus monétaires des ménages</p>	<p>Rapports national et sectoriels d'exécution du plan national/DSRP Rapports FAO et autres organisations internationales</p>	
2.1.1 Le recensement général de l'agriculture est réalisé et les données sont publiées et disponibles pour la planification, coordination, mise en œuvre, suivi et évaluation des activités agricoles.	<p><u>Données de base:</u> Faibles capacités institutionnelles</p> <p><u>Indicateurs:</u> Nombre de structures renforcées</p>	<p>Rapports gouvernementaux ou internationaux dont: Publications statistiques Rapports d'activités de programme "Vivres contre travail"</p>	

<p>2.1.2 : Les capacités de production des ménages et des organisations professionnelles agricoles sont renforcées.</p>	<p><u>Données de base:</u> Insuffisance et faible performance des services de soutien aux producteurs; Faible productivité Faible diversification de la production <u>Indicateurs:</u> Nombre de structures d'appui renforcées Rendements agricoles Niveau de production Nombre de spéculations pratiquées</p>	<p>Rapports gouvernementaux ou internationaux dont: - Publications statistiques - Rapports d'activités de programme "Vivres contre travail"</p>	
<p>2.1.3: Une stratégie de communication sur la nutrition et l'hygiène alimentaire est développée, vulgarisée et mise en oeuvre.</p>	<p><u>Données de base:</u> Pratiques alimentaires des ménages déséquilibrées <u>Indicateurs:</u> Composition du panier alimentaire % de ménages ayant adopté de meilleures pratiques alimentaires</p>	<p>Document de stratégie de communication Compte rendu des ateliers et sessions de formation Actions publiques de communication sur l'alimentation et l'hygiène alimentaire (média) Rapport d'enquête</p>	
<p>2.1.4. Les services de promotion des activités génératrices de revenus et d'emploi sont développés et rendus accessibles aux populations les plus pauvres.</p>	<p><u>Données de base :</u> Services de promotion des activités génératrices et de revenus et d'emplois quasi-inexistants <u>Indicateurs :</u> Nombre de structures fonctionnelles Nombre de micro-entreprises créées.</p>	<p>Rapport d'activités des structures concernées</p>	
<p>2.2. Le niveau de santé est amélioré dans la population générale et plus particulièrement chez le couple mère-enfant et les adolescents.</p>	<p><u>Données de base :</u> Forte mortalité maternelle Forte mortalité infanto juvénile (220/1000) Faible accès aux services de santé (65,2%) Taux d'émaciation (9%) Faible assistance à l'accouchement assisté (44%) Forte fécondité des adolescentes (133/1000) Forte prévalence de la tuberculose (12 558 cas en 2004) Forte prévalence du paludisme (38,5%) pour les enfants de moins de 5 ans) <u>Indicateurs :</u> Taux d'accès aux services de santé Taux de fécondité précoce Taux d'accouchement assisté Taux d'insuffisance pondérale Taux de prévalence tuberculose Taux de prévalence du paludisme</p>	<p>Carte sanitaire Code de santé Publications statistiques Rapports de formation</p>	<p>Contraintes budgétaires insuffisance de capacités humaines et techniques au sein des administrations en charge Accessibilité financière</p>

<p>2.2.1: Les capacités nationales en matière de planification, de supervision, de suivi et évaluation du système de santé ainsi que le système de surveillance intégrée des maladies épidémiques et endémiques (paludisme et tuberculose) et de réponse sont renforcées.</p>	<p><u>Données de base :</u> Carte et normes sanitaires existantes, mais obsolètes Absence de code de santé publique SNIS peu opérationnel Faibles capacités d'encadrement et de gestion <u>Indicateurs :</u> Carte et normes sanitaires mise à jour Taux de complétude et promptitude rapports districts sanitaires Code de santé adopté SNIS opérationnel</p>	<p>Carte sanitaire Code de santé Publications statistiques Rapports de formation Rapports d'activités de structures sanitaires</p>	
<p>2.2.2: La couverture vaccinale pour les antigènes du Programme Elargi de Vaccination est améliorée.</p>	<p><u>Données de base :</u> Faible taux de couverture vaccinale <u>Indicateurs:</u> Taux de couverture des antigènes du PEV % districts sanitaires garantissant la sécurité des injection</p>	<p>Rapport d'Enquêtes de couverture vaccinale Rapports d'activité du PEV</p>	
<p>2.2.3: La Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) est étendue dans le pays.</p>	<p><u>Données de base :</u> Faible taux de préfectures assurant la PCIME (12%) <u>Indicateurs :</u> Nombre des préfectures sanitaires assurant la PCIME % d'enfants et adolescents pris en charge</p>	<p>Rapports d'activité des Préfectures sanitaires Données du SNIS</p>	
<p>2.2.4: Les formations sanitaires et autres points de prestations de services offrent des informations et services de qualité en matière de santé de la reproduction.</p>	<p><u>Données de base :</u> 64 FOSA/ 786 répondent aux normes et standards de fonctionnement Faible niveau d'information <u>Indicateurs :</u> % de FOSA disposant des capacités adéquates Nombre de points de prestations de services offrant l'information en matière de santé au niveau national</p>	<p>Rapports des préfectures sanitaires Rapport d'activités des structures d'information et d'éducation à la santé Rapports EDS</p>	
<p>2.3 Les ressources naturelles et l'environnement sont protégés et préservés, l'accès de la population à l'eau potable, à l'assainissement de base et aux sources d'énergie en milieu rural est assuré et le partenariat avec le secteur privé développé.</p>	<p><u>Données de base :</u> Forte dégradation des ressources naturelles Faible accès à l'eau potable (47%) Faible accès à l'assainissement Faible accès aux sources d'énergie <u>Indicateurs :</u> Taux de reforestation % de personnes ayant accès à l'eau potable, % de personnes ayant accès à l'assainissement % de personnes ayant accès aux énergies renouvelables</p>	<p>Rapports d'activités des structures concernées</p>	<p>Difficultés de coordination inter sectorielles Insuffisance des capacités techniques et humaines au sein des administrations en charge Contraintes budgétaires</p>
<p>2.3.1: Les capacités nationales en matière de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement dans les domaines de l'eau, des sols, des forêts et de la gestion de l'assainissement et des déchets sont renforcées.</p>	<p><u>Données de base:</u> Faibles capacités de gestion <u>Indicateurs:</u> Nombre de structures renforcées</p>	<p>Rapports de recensement et d'identification des besoins Rapport sur les OMD</p>	

<p>2.3.2 : Les instruments de gestion de l'environnement sont adaptés aux normes internationales.</p>	<p><u>Données de base:</u> Plan National de l'Environnement non appliqué, Plan national de lutte contre la désertification disponible Instruments conventionnels (changement climatique, biodiversité, lutte contre la désertification et autres instruments) ratifiés. <u>Indicateurs:</u> Nombre d'instruments nationaux harmonisés</p>	<p>Rapports nationaux aux conférences des parties RNDH Rapport sur les OMD</p>	
<p>2.3.3: Des technologies adaptées et services énergétiques durables sont disponibles et les capacités des communautés rurales à les gérer sont renforcées.</p>	<p><u>Données de base:</u> Cadre de politique énergétique disponible Code de l'électricité promulgué Agence de régulation instituée Modalités de financement définies Utilisation abusive de bois comme source d'énergie domestique <u>Indicateurs :</u> Nombre de sites pilotes fonctionnels Nombre de communautés renforcées pour la gestion</p>	<p>Rapports d'activités des institutions publiques et privées Documents de projets Rapports des institutions multilatérales concernées</p>	
<p>2.3.4: La disponibilité de points d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base est améliorée.</p>	<p><u>Données de base:</u> Faible nombre de points d'accès à l'eau potable Faible nombre de latrines améliorées <u>Indicateurs :</u> Nombre de points d'accès à l'eau potable Nombre de latrines améliorées</p>	<p>Rapports OMD Autres rapports nationaux et internationaux</p>	
<p>2.4. Les niveaux de scolarisation et de réussite scolaire sont améliorés dans les conditions d'égalité des chances et d'équité.</p>	<p><u>Données de base:</u> Faible taux net de scolarisation primaire (40,7%) Faible % d'élèves, notamment les filles achevant le cycle primaire Fortes disparités filles/garçons et minorités <u>Indicateurs :</u> Taux net de scolarisation Taux d'achèvement désagrégé par sexe Parité fille/garçon</p>	<p>Statistiques scolaires Rapports OMD</p>	<p>Insuffisance des capacités techniques et humaines au sein des administrations en charge Contraintes de financement</p>
<p>2.4.1: Les capacités d'accueil dans le cycle primaire sont augmentées sur tout le territoire.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Faibles capacités d'accueil (moyenne de 90 élèves/classe et ratio moyen de 8 élèves/tables banc) <u>Indicateurs :</u> Nombre de salle de classe réhabilitées Ratio élève/table banc</p>	<p>Statistiques scolaires Rapports OMD Autres rapports nationaux et internationaux</p>	<p>Persistance de l'insécurité sur certaines zones du territoire Difficulté de prise en charge par les associations et les communautés</p>
<p>2.4.2: L'environnement scolaire est amélioré pour les filles et garçons dans le fondamental 1 avec une plus grande implication des parents, communautés et leaders d'opinion, des points d'eau potable, latrines séparées, cantines scolaires et jardins potagers dans l'enceinte de l'école.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Peu d'écoles disposent de latrines séparées, de point d'eau et de cantines scolaires <u>Indicateurs :</u> Nombre d'écoles disposant de latrines séparées, de cantines scolaires et des points d'eau</p>	<p>Statistiques scolaires Rapports de programmes Carte scolaire</p>	<p>Faiblesse du suivi par les administrations concernées Insuffisances humaines et techniques de la part des administrations et/ ou ONG et communautés concernées</p>

2.4.3: Les nouveaux curricula et méthodes d'enseignement sont appliqués dans toutes les écoles.	<u>Donnée de base:</u> Nouveaux curricula existent, pas appliqués Faible disponibilité de l'information à la vie et à la responsabilité parentale chez les enfants et les adolescents <u>Indicateurs :</u> Nombre d'écoles appliquant les nouvelles méthodes d'évaluation Taux de redoublement % établissements scolaires offrant programmes d'EVF	Annuaire scolaires Rapports des inspections académiques Rapports des organisations internationales (UNESCO) Rapports des programmes EVF/EMP Rapport des Inspections Académiques	Faiblesse du suivi par les administrations concernées
2.4.4. La capacité nationale en collecte, traitement et utilisation des données scolaires est renforcée au niveau central et périphérique.	<u>Donnée de base:</u> Manque de données fiables et à jour sur l'éducation Nouveau centre de statistiques crée <u>Indicateurs:</u> Annuaire statistique complet produit annuellement	Annuaire statistiques scolaires	
2.5: La participation des communautés au développement et au fonctionnement des infrastructures sociales est effective.	<u>Donnée de base:</u> Faible implication des communautés dans le développement local <u>Indicateurs:</u> Nombre d'associations villageoises fonctionnelles	Rapport des associations villageoises Rapport des inspections académiques	Contraintes financières Insuffisance des capacités humaines et techniques au sein des administrations concernées
2.5.1 Une politique nationale de développement communautaire participatif est élaborée, validée et son plan d'action mis en œuvre.	<u>Donnée de base:</u> Pas de plan national de développement communautaire <u>Indicateurs:</u> Nombre de communautés ayant mis en place le plan de développement communautaire	Rapport des associations villageoises	Persistance de l'instabilité sécuritaire
2.5.2: Les capacités des organisations communautaires en matière de planification et de gestion du processus de développement local sont renforcées.	<u>Donnée de base:</u> Communautés affaiblies par les conflits récurrents <u>Indicateurs:</u> Nombre d'OAC disposant d'un plan d'actions	Rapports de projets Rapports d'activité des Agences Rapport des associations villageoises	
2.5.3 : Les infrastructures sociales et communautaires dans les anciennes zones de conflit sont réhabilitées et fonctionnelles	<u>Donnée de base:</u> Nombreuses infrastructures détruites ou hors d'usage du fait des conflits <u>Indicateurs :</u> Nombre de structures communautaires réhabilitées et fonctionnelles	Rapports de projets Rapports d'activité des Agences Données statistiques de la santé et de l'éducation nationale	

Axe 3 : Cadre de suivi et évaluation

Résultats de l'UNDAF	Indicateurs et bases de référence	Sources de vérification	Risques et hypothèses
EFFET 3: D'ici 2011, la transmission et l'impact du VIH/SIDA sont réduits par une appropriation nationale croissante et soutenue de la réponse à la pandémie.	<p><u>Données de base</u> :</p> Taux de prévalence : 15% (2002) 240.000 personnes infectées 110.000 orphelins du SIDA <p><u>Indicateurs</u> :</p> Taux de prévalence Nombre de personnes infectées Nombre d'orphelins du SIDA % des OEV recevant un appui % budget national alloué au VIH/SIDA	Rapports d'enquêtes Cartographie VIH/SIDA Budget de l'Etat	Instabilité des structures en charge Contraintes budgétaires Faibles capacités de coordination au sein de la Société civile Faibles capacités d'initiatives et de pérennité d'action au sein de la Société Civile
3.1 : Les institutions nationales assurent effectivement le leadership (coordination, mobilisation et allocation des ressources nationales) dans la lutte contre le VIH/SIDA; les leaders d'opinion et les PVVIH suscitent l'adhésion de la société ; la société civile, les communautés locales et les jeunes multiplient les initiatives de soutien aux personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA.	<p><u>Données de base</u> :</p> - Existence du CNLS peu performant ; - 41 millions US\$ mobilisés 2006-2009 (Fonds Mondial) - Xx% du budget national alloué à la lutte contre le VIH/SIDA - Faible niveau de mobilisation des acteurs US\$ mobilisé par CARITAS <p><u>Indicateurs</u></p> CNLS et ses organes décentralisés jouant pleinement leurs rôles Montant des ressources nationales Montant ressources extérieures mobilisées par la société civile et le secteur privé pour les initiatives de soutien	Rapports de CNLS et des ONG	Indisponibilité de la part des autorités ou des grandes institutions internationales à octroyer des ressources aux ONG Faibles capacités de la coordination intersectorielle
3.1.1 : Les trois principes sont pleinement appliqués au niveau central et décentralisé.	<p><u>Données de base</u> :</p> CNLS peu performant Plan cadre stratégique national (2002-2005) partiellement mis en oeuvre Inexistence d'un système de suivi et évaluation <p><u>Indicateurs</u></p> ST/CNLS performant Plan cadre stratégique national (2006-2010) pleinement mis en oeuvre Un système national de suivi et évaluation fonctionnel et performant Montant de ressources additionnelles mobilisées	Rapports de surveillance Rapports d'activités et d'évaluation	
3.1.2 : Les leaders d'opinions, les associations de la société civile, les media, le secteur privé, les travailleurs sociaux , les organisations culturelles et religieuses , les jeunes, les PVVIH sont organisés en alliances et réseaux et s'approprient la lutte contre le VIH/SIDA.	<p><u>Donnée de base:</u></p> Très faible appropriation au niveau national <p><u>Indicateurs:</u></p> Nombre de réseaux constitués et fonctionnels Nombre d'évènements organisés par les différents acteurs Nombre d'interventions d'initiative communautaire	Rapports d'activités des réseaux Coupures de presse Supports audiovisuels rapports d'évaluation	

<p>3.1.3 : Les capacités techniques et organisationnelles des institutions en charge et des organisations de la société civile impliquées sont renforcées en matière de plaidoyer et sensibilisation, coordination et suivi & évaluation des programmes IST/VIH/SIDA.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Faibles capacités des institutions en charge</p> <p><u>Indicateurs:</u> Nombre d'institutions renforcées % des groupes cibles connaissant les modes de transmission et les moyens de prévention</p>	<p>Rapports des institutions nationales (Ministère de la santé, CNLS) et des organisations ou ONG internationales Etudes institutionnelles de base Document de Stratégie et rapport d'évaluation finale en matière de SR, IST et VIH/SIDA</p>	
<p>3.2 : Les populations en âge d'activité sexuelle et les professionnels de santé adoptent des comportements préventifs ou à moindre risque et le stigma lié au VH/SIDA est réduit au sein de la population en général.</p>	<p><u>Données de base:</u> Forte prévalence des comportements à risque Discrimination à l'égard des personnes infectées et affectées</p> <p><u>Indicateurs:</u> % des personnes utilisant les moyens de prévention Nombre de PVVIH rejetées Taux de grossesses précoces</p>	<p>Rapports du CNLS Organisations ou ONG internationales Rapport de SNIS</p>	<p>Contraintes budgétaires</p> <p>Insuffisance des capacités humaines et techniques</p> <p>Persistance de l'insécurité et des conflits dans certaines régions</p>
<p>3.2.1 : La stratégie de communication pour le changement de comportement et la réduction de la stigmatisation est rendue opérationnelle.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Faible niveau de programmes de communication VIH/SIDA</p> <p><u>Indicateurs :</u> Taux de réalisation de la stratégie % personnes disposant de bonnes connaissances en matière de VIH/SIDA % personnes qui adoptent des comportements à moindre risque</p>	<p>Rapports des institutions nationales (Ministère, CNLS) et des organisations ou ONG internationales Rapports enquête</p>	
<p>3.2.2. Des services de conseil et dépistage volontaire (CDV) de proximité sont disponibles à l'échelle nationale.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Faible disponibilité des services de CDV de proximité</p> <p><u>Indicateur :</u> Nombre de structures offrant des services de CDV de proximité opérationnels Taux de couverture</p>	<p>Rapports des institutions nationales (Ministère, CNLS) SNIS Etudes de base Rapports de projets</p>	
<p>3.2.3. Des préservatifs masculins et féminins sont disponibles d'une façon ininterrompue dans toutes les formations sanitaires du pays.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Insuffisance de condoms par rapport aux besoins estimés à 12 millions (2005)</p> <p><u>Indicateurs :</u> Nombre de préservatifs masculins et féminins distribués par an % de formations sanitaires n'ayant pas enregistré de ruptures de stocks.</p>	<p>Rapports des institutions nationales (Ministère, CNLS) et internationales SNIS</p>	
<p>3.2.4. Les services socio sanitaires offrent un paquet minimum d'activités d'IEC/CCC et de prise en charge précoce et efficace des IST.</p>	<p><u>Données de base:</u> Forte prévalence des IST ; Offre des services de contrôle des IST limitée.</p> <p><u>Indicateur :</u> Nombre de structures offrant les services Nombre de cas pris en charge</p>	<p>Rapports des institutions nationales (Ministère, CNLS) et internationales SNIS Registres des formations sanitaires</p>	
<p>3.2.5. Les services de prévention de la transmission Parent-Enfant du VIH/SIDA, intégrés aux services sanitaires, sont étendus et opérationnels.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Faible couverture des services PTPE</p> <p><u>Indicateur:</u> % des structures sanitaires offrant des services PTPE % des femmes enceinte ayant suivi complètement le programme</p>	<p>Rapports des institutions nationales (Ministère, CNLS) et internationales SNIS Rapports d'activités des programmes</p>	

<p>3.2.6 Les capacités des formations sanitaires en matière de sécurité des actes médicaux et de sécurité transfusionnelle sont renforcées.</p>	<p><u>Données de base:</u> Nombre limité des FOSA ayant des banques de sang contrôlées Nombre limité de FOSA offrant des services en toute sécurité. <u>Indicateurs :</u> % FOSA ayant des banques de sang contrôlées % FOSA offrant des services sécurisés</p>	<p>Rapports des institutions nationales (Ministère, CNLS) et internationales Registres des formations sanitaires ayant des banques de sang</p>	
<p>3.3. Les personnes infectées/affectées par le VIH/SIDA sont prises en charge adéquatement sur le plan psychosocial.</p>	<p><u>Données de base:</u> Très faible capacité de prise en charge des PVVIH et des OEV Faible prise en charge des PVVIH et des OEV (10 000 orphelins) <u>Indicateurs:</u> % des personnes prises en charge.</p>	<p>Rapports des ONG et Associations Rapports d'activité des services de la santé Rapports programmes</p>	<p>Contraintes budgétaires</p>
<p>3.3.1. Le cadre juridique et réglementaire relatif aux droits et obligations des personnes infectées/affectées par le VIH/SIDA est adopté et vulgarisé.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Projet de loi disponible <u>Indicateurs:</u> Loi promulguée et vulgarisée Arrêtés d'application disponibles</p>	<p>Rapports d'activité des institutions nationales (Ministères, CNLS) Textes officiels Rapports des organisations internationales</p>	<p>insuffisance en capacités humaines et techniques des administrations de prise en charge</p> <p>difficultés de coordination intersectorielle</p>
<p>3.3.2.: Un système de coordination des actions en faveur des OEV est établi et rendu fonctionnel</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Faible capacité de coordination des actions en faveur des OEV <u>Indicateur :</u> Dispositif de coordination performant</p>	<p>Rapports d'activité des institutions nationales (Ministères, CNLS) -Rapports des organisations internationales -Compte rendu de réunions</p>	<p>Capacités techniques et humaines des ONG insuffisantes</p>
<p>3.3.3. Les capacités des ONG travaillant avec les OEV et PVVIH sont renforcées sur les plans institutionnel, technique et opérationnel.</p>	<p><u>Donnée de base:</u> Grand nombre d'ONGs non qualifiées <u>Indicateur :</u> Nombre d'ONGs performantes Nombre d'enfants pris en charge</p>	<p>Rapports d'activité des institutions nationales (Ministères, CNLS) Rapports des organisations internationales Rapport d'évaluation</p>	

ANNEXE III – Calendrier de suivi-évaluation pour le cycle de programme

		2007	2008	2009	2010	2011
Activités de Suivi Evaluation de l'Equipe de pays	Etudes Enqutes	1.1. Etude sur la participation des femmes et des communautés dans le processus de développement (UNFPA, UNICEF, FAO, PNUD) 1.2. Harmonisation : Micro-assessment des capacités des partenaires (Coordination) 1.3. Enquête offre services santé (OMS, UNICEF, UNFPA)	2.1. Enquête sur la corruption (PNUD) 2.2. Enquête de couverture des services pour les OEV (UNICEF, PNUD) 2.3. Recensement agricole (FAO)	3.1. Enquête sur les conditions de vie des ménages (PNUD, UNFPA) 3.2. Enquête nutritionnelle et sur la sécurité alimentaire (PAM, UNICEF, FAO) 3.3. Enquête sur la couverture vaccinale (OMS, UNICEF)	4.1. Enquête sur la corruption (PNUD) 4.2. Etude de l'impact du VIH/SIDA sur le développement (PNUD) 4.3. Enquête EDS (UNFPA, UNICEF) ou MICS (UNICEF, UNFPA, PNUD) 4.4. Enquête offre services santé (OMS, UNICEF, UNFPA)	
	Evaluation		Evaluation conjointe du programme VIH/SIDA (PNUD/GFATM, ONUSIDA, UNCT)	Evaluation conjointe programme nutrition et sécurité alimentaire (FAO, PAM, UNICEF)	Evaluation du programme conjoint développement communautaire (UNCT)	Evaluation de l'UNDAF 2007-2011 (UNCT)
	Systèmes de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalisation DevInfo (UNCT) - Opérationnalisation base données humanitaire(UNCT) - Renforcement système national d'information sanitaire (SNIS) (UNCT) - Opérationnalisation système prise en charge et suivi des OEV (UNICEF) - Mise en place système d'alerte précoce (UNCT) -Opérationnalisation système suivi Plan cadre VIH/SIDA (UNCT) - Ajout module droits humains au tableau de bord et renforcement modules VIH/SIDA et économique (UNCT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de DevInfo (accessibilité en temps réel) (UNCT) - Introduction du FACE (Funding Authorisation and Certification of Expenditure) - Mise en place système suivi-évaluation des performances des partenaires (UNCT) - Opérationnalisation du système de suivi du DSRP (UNCT) 	- Mise à jour base données	- Mise à jour base données	- Mise à jour base données
	Revues	<ul style="list-style-type: none"> - Missions conjointes de terrain (UNCT) - Revue annuelle de l'UNDAF (UNCT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Missions conjointes de terrain (UNCT) - Revue annuelle de l'UNDAF (UNCT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Missions conjointes de terrain (UNCT) - Revue a mi-parcours de l'UNDAF (UNCT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Missions conjointes de terrain (UNCT) 	

		2007	2008	2009	2010	2011
Références de planification	Jalons de l'évaluation de l'UNDAF	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des tendances comportementales vis-à-vis du VIH/SIDA sur la base des résultats MICS 2006 - Update données sur la participation des femmes et jeunes dans le programme VIH/SIDA - Mise à jour tableaux de bord 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour cartographie VIH/SIDA en RCA avec DevInfo - Mise à jour Carte scolaire (UNICEF) - Mise à jour tableaux de bord 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour tableaux de bord, notamment le volet nutritionnel - Auto-évaluation SNU sur mise en œuvre UNDAF - Mise à jour tableaux de bord 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse comparative des indicateurs dans les zones de mise en œuvre du programme conjoint dév. communautaire vs. Autres - Mise à jour tableaux de bord 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto-évaluation SNU sur mise en œuvre UNDAF - Mise à jour tableaux de bord
	Renforcement des capacités de suivi évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Formation DevInfo - Formation relais humanitaires - Formation SNIS - Atelier politique DIJE 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation DevInfo - Formation système de prise en charge et suivi OEV 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de suivi DSRP (PNUD) 		
	Utilisation de l'Information	<ul style="list-style-type: none"> - Publication Rapport National OMD (sur base RGPH 2003 et MICS 2006) 		<ul style="list-style-type: none"> - Publication Rapport National OMD (sur base 3.1., 3.2. et autres) 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus de préparation CCA 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus préparation UNDAF 2012-17 - CPD - CPAP
	Activités des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - 9^{ème} FED - Macro-assessment BM et FMI 				

ANNEXE IV – Estimation des besoins de ressources du programme

Effet UNDAF Gouvernance

	Extrants/Effets	RO*	RM**
Effet 11	111 parlement	800	1,500
	112 cadre légal	1,000	1,850
	113 égalité	1,044	550
	114 lutte violence	555	850
	Effet 11	3,399	4,750
Effet 12	121 armes légères	500	3,000
	122 déconcentration	500	
	123 élections locales	200	4,800
	Effet12	1,200	7,800
Effet 13	131 plans stratégiques	2,700	10,250
	132 secteur prive	500	3,000
	133 micro-finance	1,600	3,400
	134 anti-corruption	1,500	3,700
	Effet 13	6,300	20,350
Effet 14	141 système intégré	1,825	3,200
	142 S&E sectoriels	500	1,600
	Effet 14	2,325	4,800
Effet 15	151 cadre prévention	3,500	500
	152 capacités	750	1,200
	153 outils	400	6,800
	Effet 15	4,650	8,500

Total Effet 1 **17,874** **46,200**

Effet UNDAF Post Conflit

	Extrants/Effets	RO	RM
Effet 21	211 capacités	400	7,000
	212 cap production	2,689	29,113
	213 communication	2,500	18,100
	214 services appui	1,250	5,700
	Effet 21	6,839	59,913
Effet 22	221 capacités	3,255	800
	222 PEV	900	3,864
	223 PCIME	550	909
	224 FOSA	2,612	2,791
Effet 22	7,317	8,364	
Effet 23	231 capacités	580	2,000
	232 instruments	500	
	233 technologies	1,500	5,000
	234 eau	400	900
	Effet 23	2,980	7,900
Effet 24	241 accueil	650	800
	242 environnement	2,114	11,969
	243 qualité	1,000	600
	244 statistiques	350	450
Effet 24	4,114	13,819	
Effet 25	251	1,100	4,900
	252	300	2,900
	253	500	4,000
	Effet 25	1,900	11,800

Total Effet 2 **23,150** **101,796**

Effet UNDAF VIH/SIDA

	Extrants/Effets	RO	RM
Effet 31	311 three ones	3,549	45,726
	312 mobilisation	4,900	520
	313 capacités	4,050	345
Effet 31	12,499	46,591	
Effet 32	321 communication	2798	12816
	322 CDV	513	725
	323 préservatifs	750	500
	324 IST	600	1,050
	325 PTPE	1,300	800
	326 sécurité	450	175
Effet32	3,613	3,250	
Effet 33	331 cadre juridique	370	100
	332 coordination OEV	1,000	450
	333 ONG	849	7,447
Effet 33	2,219	7,997	

Total **18,331** **57,838**

Type de ressources et total	USD
Total Ressources régulières allouées	59,355
Total Ressources à mobiliser	205,834
Total pour le cycle 2007-2011	265,189
% Ressources ordinaires	22.4%
% Ressources a mobiliser	77.6%

RO* : Ressources ordinaires RM** : Ressources à mobiliser